

**EXCLUSIF**

# TCHÉCOSLOVAQUIE : LE 7<sup>e</sup> DOCUMENT DE LA CHARTE 77

Lire en page 9

Proletaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

# Le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

VENDREDI 23 SEPTEMBRE N° 514

Commission paritaire n° 56942 - Tél : 636.73.76

1,70 F

## UN ACCIDENT DU TRAVAIL TOUTES LES SIX SECONDES



Les mutilés du travail tiennent leur 33<sup>e</sup> congrès aux Sables d'Olonne. Vendredi, les congressistes recevront la visite de Simone Veil. Ils lui diront que sous les camouflages officiels, le nombre d'accidents graves augmente régulièrement depuis 1969. Cela, le gouvernement ne peut l'ignorer, mais rien n'est fait pour contraindre les patrons à respecter la sécurité des travailleurs. La dernière loi sur les accidents du travail visait au contraire à diminuer la responsabilité patronale en cas d'accident du travail.

(LIREP. 5)

## les nationalisations au cœur de la querelle

Le sommet de la gauche qui s'est interrompu mercredi soir, a repris jeudi matin à 10 heures. A l'heure où nous mettons sous presse cette édition de notre journal, il ne nous est pas possible de rendre compte de l'évolution de la discussion ; nos lecteurs trouveront un compte-rendu détaillé dans l'édition de demain.

L'interruption de mardi soir a été mise à

profit par Marchais et Mitterrand pour faire le point publiquement sur leurs positions respectives et les exigences qu'ils avancent. Fabre, vedette du premier sommet raconté de mercredi dernier, est resté muet et a été éclipsé par l'ampleur des désaccords entre les deux principaux partenaires de l'Union de la gauche. Dramatisant, sans pourtant pousser les choses à l'extrême, Marchais et Mitterrand laissent encore planer la menace d'une rupture si leurs exigences respectives ne sont pas satisfaites.

Ces menaces qui sont partie intégrante de la tactique de négociation suivie par le PS et le PCF rendent ainsi plus difficile la conclusion de l'accord. En effet, le caractère public de la renégociation du programme commun, et de la polémique vieille de quatre mois déjà, en explicitant nettement la position des uns et des autres, rend plus difficile la révision de ces positions pour la conclusion d'un compromis.

(SUITE P. 7)

## LES VIOLEURS DE COLMAR CONDAMNÉS

La Cour d'Assises de Colmar a condamné à des peines d'emprisonnement ferme les tortionnaires sexuels de Mulhouse : huit ans pour Gilles Barthélémy, six ans pour Patrick Nicolau, quatre ans pour Michel Barbet, trois ans dont deux avec sursis pour Marianne Burin-des-Roziers. Ces condamnations supérieures du réquisitoire après un procès en assises, alors qu'habituellement,

les viols sont jugés avec la plus grande indulgence par la justice, attestent que les luttes des femmes pour que le viol soit considéré comme un crime commencent à porter. Mais rien n'est fondamentalement changé à la tolérance de ce système pour le viol et à l'indulgence de la police et de la justice pour les violeurs.

(LIREP. 4)

Bataille à couteaux tirés  
à la municipalité PC-PS  
de Thionville (2)

## LES NUAGES S'AMONCELLENT

Lire notre reportage  
en page 2

## Liban

Nouvelles troupes israéliennes  
au Sud-Liban



## ISRAËL SUR LE PIED DE GUERRE

De nouvelles troupes israéliennes ont franchi la frontière du Sud-Liban et se sont installées sur des hauteurs d'où elles bombardent. Sous prétexte de «vigilance», Israël est sur le pied de guerre. Des troupes ont été massées à la frontière du Sud-Liban, des zones sont interdites. L'OLP a lancé un appel aux chefs d'Eta: arabes soulignant que l'agression israélienne était une attaque contre «toute la nation arabe». De son côté, le gouvernement israélien a avoué son intervention au Sud-Liban en proposant un cessez-le-feu.

(LIREP. 9)

## Barre en guerre contre la paperasserie



Pris à la gorge par les tentacules redoutables de la procédure paperassière, Barre a tenté un courageux sursaut pour se dégager. Il a, au cours d'une intervention historique, annoncé pas moins de 101 mesures contre la paperasse, qui ne manqueront pas de lui valoir une place dans l'histoire, au moins dans les archives !

(LIREP. 5)

## La grève des cheminots s'étend

Le mouvement de grève des agents de conduite de la SNCF prévu pour la fin de semaine s'étend. Après le secteur de Nantes et tout le réseau Sud-Est, les syndicats ont appelé à l'action les cheminots sur les lignes de Paris-Lyon, Montargis, Laroche...

C'est pour protester contre des mesures répressives et contre des nouveaux aménagements d'horaires que ces mouvements se développent.

## POLITIQUE

# BATAILLE A COUTEAUX TIRÉS A LA MUNICIPALITÉ PC-PS DE THIONVILLE - 2 -

## LES NUAGES S'AMONCELLENT

Reportage de François MARCHADIER

### L'AFFAIRE DU CAMP D'ADOLESCENT

Chaque question débattue par le Conseil municipal est l'objet d'une vive opposition entre le PS et le PCF. Chacun évidemment jure sa bonne foi et se proclame dénué d'autres préoccupations que celles de faire le bonheur des thionvillois et des thionvilloises...

En toile de fond, une misère importante dans la région. De très nombreux jeunes ne peuvent plus, ou moins que jamais, partir en vacances. Le PCF s'appuie sur cette réalité et désigne deux membres PS du conseil municipal pour étudier un projet de camps d'adolescents. Lors de sa présentation devant l'ensemble du conseil, l'un d'entre eux votera contre... ainsi que la presque totalité des autres socialistes. Le projet passe quand même et dans la foulée, le PCF fait voter des crédits d'équipements.

Au début, le PS justifiait son opposition en disant qu'il n'y avait aucune candidature puis devant l'afflux des inscriptions il dut changer d'arguments et affirmer qu'il y avait de la place dans des colonies de la région dans lesquelles pour le même prix «on aurait pu envoyer trois fois plus d'enfants».

En fait, le PS minoritaire dans le conseil municipal n'est pas unifié car «une bonne moitié d'entre eux» sont membres du CERES.

Ceux qui ne partagent pas les options de Chevènement ne voyaient pas d'un très bon œil une opération qui allait permettre au PCF de confier l'encadrement du camp à ses propres membres. Les moniteurs n'ont-ils pas été choisis dans le club de prévention notamment animé par le PCF ?

Il y a un intérêt certain pour le parti de Marchais d'occuper ainsi le terrain. «La désignation des moniteurs est une affaire tout à fait politique» affirme un membre du personnel municipal.

Tant bien que mal la municipalité traverse cette «mini crise», et en traverse bientôt une autre d'importance comparable.

### LE THÉÂTRE POPULAIRE DE LORRAINE

Celui-ci devant quitter Metz, le PCF dans le conseil municipal, s'empresse de proposer qu'il vienne s'installer à Thionville. Les socialistes ne sont pas opposés à ce qu'il «donne une saison», mais ne sont pas très enthousiastes à son établissement définitif à Thionville. Et pour cause, les deux principaux animateurs de la troupe en question

sont membres du PCF. Le PS affirme qu'il ne faut pas prendre de décision précipitée mais finit par s'incliner. «Ils ne cessent de pratiquer la politique du rouleau compresseur» déclare un des porte-parole du PS ; et précise «ils cherchent à emporter toutes les décisions à l'arraché».

Cette fois-ci encore, les membres du CERES forts complaisants pour le PCF parviendront à emporter l'adhésion des socialistes ; le PCF, en plus de l'encadrement des colonies, contrôle maintenant un autre maillon important.

### L'AFFAIRE DU SECRÉTAIRE PARTICULIER

«Mes responsabilités professionnelles sont telles, explique Souffrin devant un conseil municipal public qui fera date dans les annales de Thionville, «que je vais me faire aider par un secrétaire particulier».

«Ce poste, poursuit-il, existe mais nul n'y est affecté ; comme je me refuse à sonder les opinions politiques du personnel municipal je vais faire venir quelqu'un de l'extérieur».

Mais, pour la première fois, Souffrin ne se heurte plus à des résistances passagères mais à un tir de barrage des socialistes. Ils ne peuvent pas s'opposer à ce que ce poste soit pourvu mais exigent que le secrétaire soit désigné dans le personnel municipal.

A la vérité nous dit Souffrin, «je n'étais pas obligé de consulter le conseil sur cette affaire, puisque le poste existait ; les socialistes sont mal placés pour me contester sur ce point car dans les villes qu'ils administrent, ils en ont souvent plusieurs... Si j'ai posé le problème publiquement c'est uniquement par soucis de démocratie».

En fait la démocratie semble avoir peu compté dans cette affaire d'ailleurs cette initiative est-elle de Souffrin ?

Peut être est-ce lui qui a pris la décision de mettre cette question à l'ordre du jour mais sa volonté semble s'arrêter là. Et c'est un homme de confiance de la direction du PCF, Alain Pietre envoyé de Paris qui devient secrétaire particulier. La direction du PCF a désigné à St Étienne également un de ses hommes de confiance pour voir de plus près ce qui s'y passe. Il semble bien que cet Alain Pietre soit à Souffrin ce que Camille Perrat est à Sanguedolce, le maire de St Étienne.

A partir de là, la bataille PC-PS va prendre un nouvel essor, l'orage est prêt à éclater...

(à suivre)

● A l'heure où les partis du Programme commun se querellent ouvertement, il est intéressant de voir comment ils se comportent dans les municipalités qu'ils contrôlent. Nous avons publié la semaine dernière un reportage sur Saint-Étienne où le PCF se retrouve à la tête d'une grande ville industrielle avec la responsabilité de Manufrance et de son plan de licenciements puisque la municipalité y est important actionnaire. Nous poursuivons cette semaine par un reportage à Thionville, au cœur du bassin sidérurgique. Assurément, les projets politiques profondément divergents du PC et du PS y apparaissent avec netteté.



### LE CONSEIL MUNICIPAL

<b>MAIRE</b>	
1 - M. le Dr Souffrin Paul (PCF)	Médecin
<b>ADJOINTS</b>	
2 - M. Edelson Gilles, délégué aux Finances (PC)	Chirurgien-dentiste
3 - M. de Beaumont Henri, conseiller régional	Ingénieur ECP
3 - M. de Beaumont Henri, conseiller régional délégué à l'Urbanisme - Travaux (PS)	Ingénieur ECP
4 - M. Malgras Robert, délégué aux Affaires Sociales (PS)	Agent de contrôle métallurgique
5 - M. Baus Jean, délégué au Logement OPHLM (PCF)	Sidérurgiste
6 - M. Habay J.M., délégué à l'Enseignement (PS)	Professeur de collège
7 - M. Kleiner Guy-Henri, délégué aux Affaires économiques et à l'Emploi (MRG)	Gérant de société
8 - M. Morel Roger, délégué aux Affaires culturelles (PCF)	Architecte
9 - M. Cordier Pierre, délégué à la Jeunesse et aux Sports (PS)	Contremaître
10 - Mme Abadi Paule, déléguée aux Domaines des Locaux communaux (PCF)	Secrétaire
11 - M. Maillet Francis, délégué à l'Etat civil (PS)	Chef de gr. approvisionnement
<b>CONSEILLERS MUNICIPAUX</b>	
12 - M. Claezman Marcel (PS)	Employé de banque
13 - M. Thomas René (PS)	Trésorier principal des Finances
14 - M. Najman Henri (PS)	Cafetier
15 - M. Noël Jean-Bernard (PCF)	Préparateur de Travaux
16 - M. Ehiy André (PS)	Technicien
17 - M. Chauvin Jean (PS)	Employé de bureau
18 - M. Simon Paul (PCF)	Boucher-charcutier
19 - Mme Guichon Renée (PCF)	Aide soignante
20 - Melle Becher Marie-Thérèse (PCF)	Ouvrière spécialisée (Rayonniste)
21 - M. Delecroix Jean (PS)	Technicien
22 - M. Tonon Bruno (PCF)	Artisan carreleur
23 - M. Denot Jean-Jacques (PS)	Instituteur-directeur d'école
24 - M. Truax Noël (MRG)	Agent supérieur de contrôle
25 - Mme Tavernier Danièle (PCF)	Rééducateur
26 - M. Combe François (PS)	Technicien en informatique
27 - M. Codognet Alain (PCF)	Professeur
28 - Mme Steunou Marie-Thérèse (PS)	Mère au foyer
29 - M. Urbani Alain (PCF)	Electro-mécanicien
30 - M. Menegoz Marco (PCF)	Technicien comptable
31 - M. Pariset Patric (PCF)	Agent technico-commercial
32 - M. Huisgen Jean-Paul (PCF)	Délégué technico-commercial
33 - M. Mroczkowski Daniel (PCF)	Instituteur

Sur trente trois conseillers municipaux on ne trouve à Thionville que trois ouvriers, une aide soignante et une employée qui ne soit pas cadre... En revanche on ne compte pas les ingénieurs, techniciens, médecins et autres dentistes...

## LUTTES OUVRIÈRES

Aux chantiers ACPR de la Rochelle

## CHÔMAGE PARTIEL POUR LES 1 100 TRAVAILLEURS

De notre correspondant à La Rochelle

● Il y a quelques jours, le directeur des chantiers ACPR annonçait une réduction du temps de travail, à compter du 26 septembre. Ce qui se dessine, au-delà de ce chômage partiel, ce sont de très nombreux licenciements : 600, rien qu'aux ACPR.

## IL Y A UN AN, LA LUTTE DES MÉTALLOS

Tout le monde à La Rochelle se souvient de la très longue grève des métallos l'an passé, qui avait regroupé 8 entreprises : l'Alsthom, ACPR, CIT-Alcatel, SCAN, SEMAT, SOPER, TASKER, et la Peinture Navale, sur une plate forme revendicative commune CGT-CFDT :

—arrêt immédiat de la nouvelle grille de classifications, et réouverture des négociations avec l'UIMM (patrons)

—échelle mobile basée sur les indices CGT et CFDT

—prix du point à 14,80 F  
—retour à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.

—retour à la semaine de 40 heures sans perte de salaire

—extension des droits syndicaux en vigueur

—5<sup>e</sup> semaine de congés payés.

—amélioration des conditions de travail (rendement).

Les ouvriers Rochelais devaient reprendre le travail 2 mois plus tard sans obtenir une seule revendication, après avoir maintes fois repoussé avec courage les attaques violentes du patronat qui avait fait intervenir la police.

## LES CHANTIERS APPELÉS A DISPARAITRE

A cette époque ne planait encore aucune menace de licenciement et les métallos, par cette longue lutte, refusaient le chantage à la crise. Mais aux chantiers navals (ACPR) de La Pallice, la situation de l'emploi s'est très vite dégradée en un an. D'ailleurs, un responsable syndical des chantiers, répondant à nos questions au début de l'été, affirmait :

«La situation de l'emploi devient catastrophique, et on pense même avoir des

réductions d'horaires à la rentrée. (...) La crise de la Construction Navale au niveau national, ce n'est pas nouveau, et la France est en position de faiblesse par rapport à d'autres pays comme l'Allemagne ou le Japon. De ce fait, Cavaillet, le ministre de l'Équipement et des Transports, est prêt à financer pour relancer la Construction Navale, mais à condition qu'il y ait des restructurations, c'est-à-dire des licenciements. D'après le 7<sup>e</sup> plan, les Chantiers de La Rochelle, sont appelés à disparaître, ainsi que ceux de Dunkerque (...)

Pour être plus précis, la dernière commande touche à sa fin, on va commencer le quatrième bateau de la série, et il en restera deux autres. En gros, dans un an il n'y aura plus de travail. Il y a déjà des catégories de travailleurs qui sont touchés, ceux qui sont en début de chaîne : les furmeurs, qui aménagent l'intérieur des bateaux, et le bureau d'études dont une partie, 15 sur 50, travaillent en sous-traitance pour l'Alsthom».

Le port de la Rochelle : à gauche le chantier des ACPR.



## GRÈVE VENDREDI A L'ENTREPÔT DES GALERIES LAFAYETTE (Ile Saint-Denis)

Après les actions du 13 septembre et le refus de négocier de la direction (voir QdP du 15 et du 17 septembre), le personnel de St Denis décide de durcir l'action. Un fait nouveau s'étant produit (Fo et CFTC rejoignent le mouvement), une inter-syndicale s'est tenue mercredi 21 septembre pour faire le point, mettre au courant FO et CFTC des revendications et de la situation actuelle et examiner la riposte à engager pour continuer l'action.

Suite à cette inter-syndicale, une prise de parole est faite pendant l'heure de table, pour évaluer la mobilisation. Il en ressort une volonté de s'engager plus à fond dans l'action,

bien qu'une certaine hésitation se fasse sentir pendant les interventions syndicales. L'après midi, il est décidé de rediscuter réserve par réserve, pour faire le point exact. Au quai de réception, ainsi que sur l'ensemble de l'entrepôt, se tiennent des mini-AG. Après plus de 2 heures de contact, il est décidé un débrayage pour vendredi 23 septembre, toute la journée, sur les mêmes revendications : 160 francs incorporés au salaire de base, 200 francs supplémentaires sur la prime «3 J», une journée de repos en plus pour les surcroûts de travail. Dans différents secteurs, la discussion est menée brutalement, notamment vis-à-vis de FO et de la CFTC,

## DU CHÔMAGE PARTIEL AUX LICENCIEMENTS

Les travailleurs des ACPR voyaient juste en parlant de chômage partiel. Il y a quelques jours, M. Jeantet, directeur des Chantiers ACPR, annonçait une réduction du temps de travail, 40 heures au lieu de 43, soit 12 heures de salaire en moins par mois, à compter du 26 septembre.

Au lendemain de cette décision de la direction, la CFDT, et la CGT annonçaient : «Il est regrettable que M. Fournier (PDG des chantiers) persiste dans son refus de nous recevoir. Nous lui avons demandé audience le 16 septembre, mais toujours il se dérobe... Nous savons très bien ce qu'il mijote : une diminution des effectifs. Pourquoi ne pas l'avouer ? Nous savons parfaitement que le 7<sup>e</sup> plan prévoit le démantèlement des chantiers français : une diminution de 30 % de l'activité, et quelques 600 licenciements pour les ACPR. Voilà la vérité, pourquoi le dissimuler aux travailleurs ?».

Correspondant Commerce

## Le permis de séjour est accordé à 1 500 Mauriciens

Deux mille Mauriciens chassés de leur île par la misère vivaient en France depuis plus de deux ans sans papier de séjour. Ils étaient entrés en France clandestinement par l'entremise, de sociétés de charter et d'Agences de voyages qui les dépouillaient de tous leurs biens pour les acheminer jusqu'à Bruxelles puis traverser clandestinement la frontière franco-belge. Depuis ils travaillent au nombre de cinq mille, le plus souvent dans des ateliers de couture du quartier du Marais à Paris, dans des conditions d'exploitation digne de la pire époque du capitalisme sauvage au 19<sup>e</sup> siècle. Au printemps 1974, une grève de la faim menée en commun avec des immigrés pakistanais, et maghrébins avait obligé le ministre Gorse à délivrer des permis de séjours aux travailleurs sans papier et à leur famille. Mais pendant deux ans encore, près

de deux mille nouveaux travailleurs mauriciens sont arrivés en France.

Les travailleurs mauriciens étaient entre les mains de la préfecture de police qui refusait les permis de séjour et leur réclamait une amende de 50 F.

En octobre 1976 le pouvoir a tenté de réduire la combativité des travailleurs mauriciens en expulsant une quinzaine d'entre eux. Sans argent, ils étaient mis dans l'avion pour Port-Louis, alors qu'ils vivaient en France bien souvent depuis plusieurs années.

Aujourd'hui les permis de séjours accordés sont le résultat d'un marchandage entre le gouvernement mauricien, qui s'engage à enrayer la poursuite de l'émigration clandestine, et le gouvernement français qui accorde un peu de répit aux immigrés ; mais pour combien de temps ?

## Vallée du Rabodeau : la COPLAC licencie

Après les licenciements à la Cotroy à Lécorsché et chez Boussac, la Vallée du Rabodeau est une fois de plus menacée par les restructurations et le chômage qui les accompagnent.

En effet, ce sont les usines de textile de Quieux-Moussey (enduction) et de la Petite Raon (Forrage), qui vont être touchées. Les deux usines COPLAC, filiales à 100 % des Charbonnages de France, vont faire les frais de cette restructuration. La COPLAC (CFDT-Chimie) absorberait la CORDOUAL (Pfaffaff en Alsace) contrôlée jusque là par Rhône-Poulenc et Schaeffer. Cela représente 160 licenciements pour la COPLAC-Vosges et le transfert des activités de CORDOUAL à Paris, moyennant quelques licenciements et des déplacements coûteux pour les travailleurs touchés. Déjà gravement touchés par le chômage, les travailleurs de la Vallée du Rabodeau, près de Saint-Dié, ne doivent pas céder.

Correspondant Senones

## Aéroport de Roissy : questions aux élus CGT

Pour la troisième fois depuis un an, le comité d'entreprise de la société INEF à Bagneux, réuni le 15 septembre 1977, vote à l'unanimité le licenciement d'un délégué CFDT travaillant sur la plate-forme de l'aéroport de Roissy.

Ce comité est composé d'élus CGT et FO. La CFDT dénonce ces votes unanimes et si elle n'est pas surprise du vote des élus FO, ce n'est pas le cas pour les élus CGT.

Comme les fois précédentes, la Métallurgie CFDT a informé la Métallurgie CGT, de l'ordre du jour de la réunion du CE du 15 septembre et des prétextes invoqués par la Direction pour licencier le Délégué Syndical CFDT.

La CFDT s'étonne de l'irresponsabilité de la CGT qui laisse des travailleurs soutenir en son nom la répression patronale, et engagera toutes les initiatives nécessaires pour faire reconnaître le caractère répressif et illégal de ce licenciement.

Communiqué du Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie du 93 Nord CFDT

Aux PTT de Vitry

## Grève pour les effectifs

Ce mercredi 21 septembre, les postiers de Vitry étaient en grève à 100 % ; «Nous travaillons dans des conditions particulièrement difficiles ; en effet, il ne se passe pas un jour sans que des tournées ne soient pas distribuées. Il est fréquent de compter 6, 7, 8, voire 12 tournées non effectuées sur 70. Les jeunes qui arrivent ne reçoivent pas de formation professionnelle. A l'acheminement, il y a seulement 2 préposés pour décharger les camions, soit une tonne 5 de sacs de lettres en moins d'une heure. Lors de leur grève du 1<sup>er</sup> juillet, les guichetiers nous signalaient qu'en 3 semaines, l'équivalent de 49 tournées n'avait pas été effectué. Et bien en une semaine, du 12 au 19 septembre, 49 tournées n'ont pas été assurées à Vitry. Le manque d'effectifs, chiffré à 30 par la CGT, empêche de prendre les congés aux dates prévues : près de 3 000 jours de congés sont en reliquat à Vitry». Les postiers exigent l'embauche massive de personnel titulaire.

# abonnez-vous



## LA CARTE D'ABONNÉ AMI DU QUOTIDIEN DU PEUPLE VOUS DONNE DROIT :

### A un abonnement à

- Front Rouge, revue politique et théorique du PCRM
- Pékin Information
- La Chine en Construction
- Réception du Manifeste pour le Socialisme

### et à un livre ou un disque au choix

- Le tome V de Mao Tsé Toung, dès sa parution en France

#### Ou parmi les livres :

- Eugène Varlin, pratique militante et écrits d'un militant communiste (Paule Lejeune)
- + La Commune en bandes dessinées
- Les dix jours qui ébranlèrent le monde (John Reed)
- Ma plume au service du prolétariat (Haoren)
- Les enfants de Xisha (Haoran)
- Danger ! Amiante (Collectif intersyndical sécurité des universités Jussieu CFTD, CGT, FEN)
- La Commune de Paris (Lissagaray)
- La Chine à la mort de Mao (Alain Bouc)

#### Parmi les disques :

- Kan Bale lu poblek breizh, chants pour le peuple breton, soutien aux familles des détenus politiques bretons
- Viva la Vida, Carlos Andreou
- Terre de ma patrie, chants palestiniens de l'intérieur par Mustapha El Kurd et la troupe de Balatine
- Radio Renaissance, chants interprétés par le GAC
- Au choix, disques chiliens : Checca
- Chile  Resistencia
- Naussac et La Résistance Palestinienne chantée par ses enfants
- Ki Du (Gilles Servat)
- Ça branle dans le manche (François Tusques)
- Le pouvoir des mots (Gilles Servat)
- Dansons avec les travailleurs immigrés (François Tusques)

### sur présentation de la carte abonné ami du Quotidien du Peuple

- réductions dans certaines librairies et cinémas dans les grandes villes (liste sur demande)
- Entrée gratuite dans les meetings et réunions du PCRM

NOM (en capitales) .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Date : .....

Abonnement normal 350 F   
Abonnement de soutien 600 F

Mode de versement : - en une fois  - en trois fois

Indiquez par une croix dans les cases vos différents choix.  
Découpez suivant le pointillé et renvoyez au Quotidien du Peuple.

BP 225 75924 Paris Cédex 19.  
Crédit Lyonnais Agence ZU compte n° 7713 J.

Le prix de l'abonnement est de 350 F, qui peuvent être versés soit intégralement à la commande, soit en trois fois (200 F à la commande, puis 100 F, et 50 F), échelonnés sur trois mois. Nos abonnés disposeront d'une carte «abonné-ami», qui leur donnera un certain nombre d'avantages.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### 33ème Congrès des Mutilés et Handicapés du Travail

# DE PLUS EN PLUS D'ACCIDENTS GRAVES

Le 33<sup>e</sup> congrès des mutilés et handicapés s'est ouvert hier aux Sables d'Olonnes. De nombreux délégués, de toute la France, vont débattre jusqu'à dimanche de la prévention des accidents de travail, et des maladies professionnelles, de l'insertion des handicapés dans cette société et des menaces qui pèsent sur le minimum législatif qui a été obtenu par les luttes et l'action permanente.

Toutes les six secondes, un accident du travail ; toutes les 35 minutes un travailleur est tué au travail. D'après les chiffres officiels de la Caisse nationale d'assurance maladie de 1975, sur 13 millions et demi de salariés assurés au régime général, il y a eu 1 100 000 accidents qui ont nécessité un arrêt de travail et 1906 accidents mortels. Il faut ajouter à ces statistiques tronquées, les accidentés des régimes «spéciaux» : mines, agriculture, transports. Au total plus de 4000 morts. À signaler que de nombreux accidents à l'issue mortelle n'ont pas été souvent enregistrés comme tel au départ (pression du contre-maître, de l'infirmière, ignorance des droits). Que le nombre des morts au titre des maladies professionnelles reconnu par la CNAM ne dépasse pas une vingtaine (!), chiffre ridiculement bas au regard de la multiplicité des intoxications chroniques mises par les médecins sur le compte d'autres affections (rhumatisme, bronchite, cancers, etc.). Rien qu'en 1975, 30 millions de journées de travail ont été chômées à cause des accidents.

### LE MAQUILLAGE DES CHIFFRES

Depuis plusieurs années, le CNPF ne cesse de répéter que les accidents du travail sont en régression, qu'il ne faut pas surestimer leur importance du point de vue économique, etc.

Sur quoi s'appuient les déclarations du CNPF ? Sur la diminution légère du nombre global d'accidents (sur le total des salariés). L'interprétation patronale est des plus simplistes : elle ne tient volontairement aucun compte de la répartition des salariés par secteur. Or depuis quelques années, le nombre de travailleurs du secteur productif a diminué dans des proportions importantes, compte tenu des licenciements et des restructurations.

Par contre le nombre de travailleurs du secteur tertiaire a proportionnellement augmenté. C'est évidemment le secteur tertiaire où les risques d'accidents sont les moins importants. Citons quelques chiffres. Les ouvriers de la métallurgie, du bâtiment, des transports, des

carrières représentent 5 218 000 personnes, soit 36% de la population active. On a dénombré en 75 chez ces travailleurs 713 072 accidents du travail soit 64% du nombre des accidents de travail et 68% du nombre d'accidents mortels !



Le 15 décembre 1976, 3 manœuvres meurent écrasés sur un chantier de Garches : c'est dans le bâtiment que les conditions de travail sont les plus meurtrières.

Ce qui veut dire que le nombre d'accidents du travail n'est pas du tout en régression lorsqu'on considère la seule classe ouvrière. Ce sont les ouvriers qui subissent le plus d'accidents graves au travail, catégorie d'accidents qui est justement en augmentation régulière depuis 1969 !

### DE PLUS EN PLUS D'ACCIDENTS DE TRAJET

Pour l'année 1975, le nombre des accidents du trajet acceptés comme tels par la Sécurité sociale a été de 161 000, dont 1 038 mortels ! Ces accidents (où le taux de mortalité est très élevé) sont en progression. La Fédération nationale des mutilés du travail incrimine «la multiplication des zones industrielles et même près des villes moyennes ce qui accroît considérablement les trajets donc les risques». L'absence d'infrastructure correcte sur le plan ferré et routier condamne des centaines de milliers de travailleurs à l'utilisation de deux

roues sur de longues distances et par tous les temps sur des axes où ils cotoient une circulation automobile rapide. «Il est intéressant de noter que les accidents sont plus nombreux sur le trajet de retour» nous explique Roger Dauphin, un des représentants de la Fédération. «Les cadences, la répétitivité des gestes, le bruit non seulement fatiguent le travailleur mais provoquent la perte d'une partie de ses réflexes».

Le CNPF tente de remettre en cause la notion même d'accident du tra-

Le rejet même des multiples dispositifs de sécurité individuels, est dû au fait qu'ils sont malcommodes et embarrassants. On se souvient de l'exemple des ouvrières de Nantua qui devaient travailler les deux poignets attachés par des courroies pour ne pas se faire couper les doigts par la machine ! La sécurité collective (au niveau des installations et des machines) est méprisée par les patrons (pour des raisons d'économie) au profit de la sécurité individuelle (masques, gants, etc.) plus gênante mais moins chère...

### APRÈS 78 : L'ACTION CONTINUERA

Les 480 délégués au congrès de la fédération des mutilés du travail vont débattre de l'aggravation de la situation des accidentés du travail dans la situation actuelle : chômage, inflation, menace sur la législation du travail. Le rapport annuel de l'Inspection générale des Finances 76 donnait déjà des conseils d'économie, recommandait de limiter les déclarations d'accidents graves pour limiter les dépenses.

Récemment un groupe de travail du PR du Rhône a recommandé de revoir la législation de réparation des accidents, en supprimant tout simplement les pensions à ceux qui trouveraient un nouvel emploi ! La loi sur la prévention des accidents, adoptée au début de l'année (suite à l'affaire Chapron) a dilué la notion de responsabilité de l'employeur en cas d'accident du travail (même si la réparation a été légèrement améliorée).

«La fédération demande que des sanctions lourdes soient infligées aux employeurs fautifs». Mais le congrès des mutilés du travail s'inscrit aussi dans le contexte des élections législatives. «S'il y a un changement de majorité nous continuerons à mener notre action, conformément à notre tradition issue de l'anarcho-syndicalisme. Il sera toujours nécessaire de se bagarrer pour obtenir satisfaction».

Pierre PUJOL

Le Quotidien du Peuple  
Adresse Postale BP 225 75 924 Paris Cédex 19  
Crédit Lyonnais Agence ZU 470, compte N° 7713 J  
Directeur de Publication : Y. Chevet  
Imprimé par IPCC - Paris  
Distribué par les NMPP  
Commission Paritaire : 56 942

## Procès des violeurs de Colmar

# PEINES DE PRISON POUR LES TORTIONNAIRES

La cour d'assises a condamné les tortionnaires de Claudine Barbari. Les jurés sont allés plus loin que les peines demandées par l'avocat général. Gilles Barthélémy a été condamné à huit ans de réclusion criminelle, Patrick Nicoleau et Michel Barbet, respectivement à six ans et quatre ans de la même peine. Marianne Burin-des-Roziers est condamnée à trois ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis. Les quatre condamnés avaient, un jour d'avril 1976, fait endurer pendant plusieurs heures tortures et sévices sexuels à Claudine Barbari, 18 ans.

Cette affaire, comme toutes les affaires de ce type, a failli être escamotée par la justice en la faisant passer en correctionnelle. Les avocats de Claudine Barbari, et l'association «Choisir» qui s'était portée partie civile ont obtenu qu'elle passe en cour d'assises, c'est-à-dire que les faits soient considérés comme des crimes avec pour conséquence une plus large publicité du jugement. Il était important également d'avoir obtenu que le huis-clos ne soit pas prononcé comme c'est souvent le cas.



Par différentes luttes, les femmes ont imposé la qualification criminelle des sévices sexuels : c'est un des points significatifs du procès de Colmar.

La qualification criminelle des sévices sexuels, la publicité donnée à leur condamnation constituent les deux points significatifs du procès de Colmar, dans la mesure où généralement règne le silence et la complaisance vis-à-vis des crimes sexuels contre les femmes. Les luttes menées par les femmes sur cette question sont pour beau-

coup dans cette évolution encore bien limitée de la justice.

Mais à elle seule, une répression plus marquée des viols, dans les conditions actuelles d'emprisonnement ne peut guère faire régresser le nombre des viols et violences contre les femmes, surtout quand l'ensemble du système so-

cial incite à ces violences en cantonnant les femmes dans une position inférieure, en les considérant comme objets sexuels, quand juges, policiers, etc. rejettent la responsabilité des viols sur leurs victimes. La lutte pour la libération et la dignité des femmes est la seule voie pour mettre fin aux violences contre les femmes.

## La simplification de la paperasse

## UBU CONTRE COURTELINE

Raymond Barre avait, mercredi, à l'issue du Conseil des Ministres son sourire fat des grands jours. Visiblement, il avait de grandes choses à annoncer. Il annonça effectivement de son ton doctoral : «*Désormais, les Français marcheront moins d'un guichet à l'autre. Ce sont peut-être des choses simples, mais dans la vie ce sont les choses simples qui comptent.*» Après deux mois de travail d'une équipe d'experts sous la direction de M. de Guillenchmidt, maître de requêtes au Conseil d'État, le Conseil des Ministres a décidé 101 mesures pour limiter la paperasse administrative. Impuissant face à l'inflation monétaire, Barre a déclaré la guerre à l'inflation de paperasse et d'un ton satisfait proclamait que c'était la «*fin de Courteline*» dans l'administration.

Qu'il y ait moins de formulaires à remplir, nous ne nous en plaignons pas, mais qu'il faille un Conseil des Ministres pour en prendre la décision, que

cela soit aussi fortement claironné et sur un tel ton de grandiloquence en dit long sur l'incapacité du gouvernement à résoudre

les problèmes les plus importants.

Plus que simplifier nos démarches, les 101 mesures vont un peu désengor-

ger l'administration qui était menacée d'étouffement du fait de la complexité de certaines procédures. Mais plus ou moins efficace, l'administration reste un instrument au service de l'État bourgeois.

### Quelques-unes des 101 mesures

- Simplification de la preuve de la nationalité française.
- La validation annuelle du permis de chasse se fera à la mairie. Trois démarches étaient auparavant nécessaires.
- Simplification des demandes de bourses de l'enseignement supérieur.
- Modèle unique de bulletin trimestriel dans l'enseignement.
- Modèle de demande de permis de conduire plus simple.
- Simplification des démarches pour l'ouverture des droits des anciens combattants.
- Simplification des procédures d'incorporation au service national.
- Suppression de la redevance radio (sa perception coûtait plus cher qu'elle ne rapportait, uniformisation des modèles d'avis d'échéance pour la redevance télé).
- Formulaire unique de déclaration de perte de papiers d'identité.
- Généralisation de l'envoi à domicile des imprimés pour la déclaration de revenus.
- Réduction du nombre de certificats médicaux.
- Suppression de l'attestation annuelle d'activité salariée pour l'ouverture des droits aux prestations familiales.

### CONCORDE CONDAMNÉ

Le parlement anglais examine un rapport qui affirme qu'il n'existe aucune possibilité pratique de produire plus des 16 avions qui ont été programmés. Leur construction doit s'achever l'an prochain les chaînes s'arrêteraient alors. Du point de vue commercial, Air France et la BOAC n'ont mis en service Concorde que parce qu'elles le paient 1/3 en-dessous de son prix de revient.

### Centrale nucléaire du Pellerin : trente-deux inculpations

Au titre de la loi anti-casseurs, trente-deux personnes ont été inculpées pour leur participation à une manifestation contre la condamnation des cinq paysans par le Tribunal de Nantes à des peines de prison ferme, à la suite d'une manifestation contre l'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin (Loire-Atlantique).

### Incendie du foyer de la rue Sedaine : une troisième victime

Le bilan de l'incendie du foyer de la rue Sedaine (Paris 11ème) s'est encore alourdi : un troisième ouvrier immigré est mort des suites de ses blessures, il s'agit d'un ouvrier malien, M'pa Bakary. Six des cinquante blessés sont dans un état grave.

Dans un communiqué, l'U.D.-CFDT de Paris demande la création d'une commission d'enquête avec les résidents du foyer, que toute la lumière soit faite sur les origines de l'incendie, le remboursement des frais occasionnés et le logement des travailleurs dans des conditions décentes et acceptables financièrement, tout en respectant les communautés existantes.

L'U.D.-CFDT appelle à la solidarité financière pour venir en aide aux familles des travailleurs décédés.

### Strasbourg : les vigiles patronaux sèment la terreur

Quatre «vigiles» d'une compagnie de surveillance strasbourgeoise ont été écroués. Ces individus s'emparaient de toute personne passant auprès de l'usine dont ils assuraient la surveillance. Ils lui passaient les menottes, la séquestraient dans une pièce de l'usine et la rouaient de coups de poings et de gifles. C'est la plainte d'un lycéen qui a contraint la police à se saisir enfin d'un affaire qui durait depuis des lunes. Parmi leurs méfaits : ils passèrent les menottes aux poignets d'une jeune fille sous prétexte que l'éclairage de sa mobylette était défectueux et lui exigèrent une amende de 65 F. Les 4 vigiles ont expliqué au juge d'instruction «*le patron nous avait dit : vous pouvez taper sur les suspects, je vous couvre !*». Leur patron, un certain Bumbaca, avait monté une entreprise de surveillance, la BSP, qui décrocha rapidement de très gros contrats : le conseil de l'Europe, l'aérospatiale et de grandes usines de la région... Aujourd'hui, les vigiles sont emprisonnés, mais il y a fort peu de chances qu'on connaisse jamais les véritables directives des dirigeants d'entreprise et les rapports réels avec la police.

### Commerce de bébés : l'avocat libanais refait ses comptes et accuse 14 ambassades du Liban

Interviewé à Beyrouth par un reporter de télévision, M<sup>r</sup> Aouad l'avocat accusé de procéder à un trafic d'enfants a tenté de nier son odieux commerce. Il aurait simplement rendu service à des amis en leur procurant deux bébés... Interrogé plus avant il a ajouté «pour trouver un bébé, pour payer ses frais d'hôpitaux, ses frais de médecin-accoucheur, les frais de jugement, de passeport, la carte d'identité tout ceci coûte de l'argent ainsi que les honoraires... M<sup>r</sup> Aouad a enfin prétendu qu'il était prêt à rentrer en France. «J'ai la conscience très tranquille. Quel mal ai-je fait ? A titre d'avocat quelques familles sont venues me consulter de la part de l'Ambassade du Liban sur la façon d'adopter un bébé. J'ai même donné une consultation gratuite... Pourquoi voulez-vous que je ne retourne pas en France qui est ma seconde patrie».

## POLITIQUE

## Lecanuet se souvient du manifesté de la majorité

Cette petite brochure quasi-clandestine, chacun l'a oubliée sauf Lecanuet. C'était pourtant un gros morceau de littérature, pensez donc ! 12 pages et encore, certaines ne comptant que quelques lignes ! S'appuyant sur une contribution aussi déterminante pour changer la société, Lecanuet a déclaré à la radio : *A quelques mois des élections, le gouvernement ne devrait plus se limiter à l'action économique. Il doit passer à l'attaque politique. Je regrette d'ailleurs que Raymond Barre n'ait pas exploité l'énormité des contradictions de la prétendue Union de la gauche. Il faut absolument qu'il éclaire l'avenir des Français en définissant les voies et les moyens pour incarner les valeurs exprimées dans notre manifesté.*

## Encore un monsieur : Monsieur Désarmement

Une personnalité d'expérience internationale était recherchée par le gouvernement pour promouvoir le désarmement. Il paraît que Christian-Pierre Taittinger serait bien placé sur la liste des «possibles». Il est l'actuel secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Il conviendrait à Giscard pour être celui à qui sera confiée la tâche de faire des déclarations sur le désarmement...

## Répercussions

Le journal *J'informe* publie aujourd'hui un sondage de l'IFOP sur les répercussions des querelles de la gauche sur l'électorat. Selon ce sondage, 72 % des personnes interrogées considèrent que la réussite de la renégociation du programme commun est essentielle pour la victoire de l'Union de la gauche. 61 % pensent que Georges Marchais sort affaibli de ces querelles, tandis que 13 % seulement pensent que c'est plutôt l'image du marque de Mitterrand qui en pâtit. 36 % estiment que le Parti socialiste est prêt à faire des concessions, et 19 % que c'est plutôt le PCF qui cédera.

## Indice des prix : + 0,5 % à + 0,6 %

L'indice des prix du mois d'août sera officiellement annoncé la semaine prochaine, mais on annonce qu'il sera de l'ordre de 0,5 à 0,6 %. Ce résultat est présenté comme positif, ce qui est un comble ! En effet, l'indice d'août, en raison du petit nombre de relevés effectués à cause des vacances, est toujours nettement inférieur aux autres indices. Loin de signifier un ralentissement de la hausse des prix, cet indice confirme la poursuite de la hausse à un rythme élevé.

## Législatives

Le nouveau maire de Nantes, Alain Chenard (PS) se présentera aux législatives.

Deux députés du PCF ne se représenteront pas parce que «trop âgés» dans les Hauts-de-Seine. Il s'agit de Waldeck l'Huillier (72 ans) et M. Barbet (75 ans) ; la liste de ceux qui sont écartés en raison de leur âge s'allonge ainsi encore un peu.

## Extel 10

Extel 10 est le nom de la manœuvre en terrain libre qu'organise l'armée en ce moment dans les Ardennes. Plus de trois mille hommes et neuf cents blindés sont engagés pour parcourir la campagne. Cette fois-ci, l'ennemi n'est pas rouge comme d'ordinaire, il est écarlate.

Il y a un peu plus de dix jours, l'opération Demeter se déroulait dans la Beauce, l'an dernier en Haute-Saône, cela s'intitulait Vendémiaire.

## La droite prépare les législatives

# DES PESÉES D'APOTHICAIRE

Les États Majors des quatre partis qui constituent la «majorité» se sont réunis mercredi pour essayer de mettre définitivement au point les candidatures pour les prochaines élections législatives et décider quelles circonscriptions donneraient lieu à des primaires. Quelque accord qui puisse résulter de ces tractations, qui selon l'estimation de M. Yves Guéna, (RPR), «se sont fort bien passées», chaque formation aura jusqu'au bout tenté de se tailler la plus

grosse part possible. Une fois de plus, le meneur du jeu aura été le RPR. Monod, secrétaire général de cette formation, déclarait récemment : «les formations de la majorité ont deux dangers à éviter : que, faute de se reconnaître dans le candidat de la majorité, des électeurs choisissent par déception l'opposition, et qu'un front intérieur ne s'ouvre dans la majorité et ne contrarie le nécessaire regroupement du second tour. Le RPR est très conscient de ces

dangers. C'est pourquoi il est favorable dans beaucoup de cas à des élections primaires, mais a proposé un pacte majoritaire pour les organiser».

Or, le RPR ne manque pas une occasion d'affirmer que ses propres candidats sont les mieux placés pour obtenir cette «reconnaissance», comme il l'a fait par exemple, en décidant d'opposer au député sortant de la 13<sup>e</sup> circonscription, réformateur mais élu grâce au désistement du candidat UDR pourtant mieux placé que lui lors des dernières législatives, un candidat RPR, dont il estime modestement que «la présence est de nature à sauver le siège». On s'achemine donc, côté «majorité», vers une proportion de 2 tiers de primaires contre un tiers de candidatures uniques. En vertu du «pacte majoritaire», chaque formation aura son propre programme.

Cependant, la faille ouverte avec le parti radical ne cesse de s'élargir : le parti radical, peu docile au Pacte majoritaire, se voit désormais frappé d'anathème.

Du côté de la gauche, l'accord ne va pas meilleur train : après l'éclat fait par Robert Fabre, au cours des séances de renégociation, éclat qui a placé le parti socialiste dans une position difficile, Mitterrand a déclaré «Les radicaux ont fait la preuve qu'ils étaient désormais majeurs», a déclaré Mitterrand. C'est dire que les radicaux de gauche longtemps liés au parti socialiste par un accord électoral, au niveau national, (UGSD) pourraient désormais se présenter seuls aux élections. Quoique l'UGSD ait officiellement pris fin, un accord subsistait entre PS et MRG, au terme duquel 20 sièges étaient réservés à ces derniers. Les déclarations de Mitterrand, si elles devaient prendre effet, pourraient conduire le MRG à présenter partout des candidats. On peut douter cependant que le PS aille plus loin que la menace dans cette voie, dans la mesure où la présence d'un candidat radical permettrait au PCF d'arriver devant le PS dans toute une série de circonscriptions, et donc d'avoir l'avantage pour le second tour.

## Fabre Luce accuse Chirac de censure

Fabre-Luce  
Les  
CENT  
JOURS  
de  
Mitterrand

roman

Julliard



Alfred Fabre Luce, auteur du dernier livre de politique fiction «Les cent jours de Mitterrand», aurait été victime d'une double censure : d'une part, il affirme qu'après avoir été invité à une émission littéraire, «Apostrophes», à la télévision, il avait été ensuite décommandé à la suite de pressions politiques sur le réalisateur. De plus, il accuse le PDG d'Antenne 2, Marcel Jullian, d'avoir fait pression sur son éditeur pour tenter de retarder, au moins, la sortie de son livre. D'autre part, il reformule cette critique, mais cette fois adressée à... Chirac lui-même. Dans une lettre au PDG d'Antenne 2, Alfred Fabre Luce écrit : «L'intervention de M. Chirac et la vôtre me paraissent relever d'une tentative de censure occulte exercée simultanément sur le plan de l'édition et de la télévision». De son côté, l'édi-

teur s'en prend directement au maire de Paris : «Par une intervention de M. Denis Baudouin (chef du service de presse de Chirac), tout d'abord, puis par une visite de M. Marcel Jullian, mandaté par vous, semble-t-il, enfin par plusieurs coups de téléphone que vous avez pris personnellement la peine de nous donner, nous avons appris que vous souhaitez nous voir renoncer à la publication du livre de M. Fabre Luce, ou tout du moins, la différer de quelques semaines». Bien que des démentis formels aient été apportés à ces propos, notant l'absence de preuves formelles, on peut s'interroger, non pas de ces méthodes qui ne choquent pas, venant de Chirac, mais des raisons qui poussent ce dernier à de telles pressions : serait-ce l'option giscardienne du livre qui indispose Chirac ?

## UN ZESTE D'ÉCOLOGIE POUR LE CDS

Il n'est pas toujours simple d'être dans le vent : le CDS est en train d'en faire l'expérience. Comme tous les partis bourgeois de droite et de gauche, le CDS a beaucoup de soucis car il ne voit pas comment récupérer quelques pour cent des voix écologistes.

Ainsi le CDS donnait hier une conférence de presse pour faire connaître le chapitre écologique de son programme. Philippe de Saint-Marc est conseiller national du CDS mais n'hésite pas pour autant à se présenter comme écologiste. C'était lui qui occupait hier le devant de la scène.

Seulement rien ne va plus quand l'écologiste cède la parole à son voisin l'économiste : le premier se déclare contre les sur-générateurs, le second est pour !

Il est difficile de concilier l'inconciliable, doit se dire l'écologiste, mais après tout, il ne doit pas y avoir qu'au CDS qu'on assiste à de tels cas de conscience...

Tous ceux qui espèrent se faire porter au pouvoir

en 78 sont aussi traversés par ce genre de contradictions ; d'autant qu'un récent sondage révélait que les écologistes recueillent à l'heure actuelle 11 % des intentions de vote. Le Parti Républicain lui aussi commande sondages sur sondages afin de connaître plus précisément le profil de l'électeur «vert» et de pouvoir intégrer dans son programme un chapitre sur cette question. On apprend notamment que le P.R. «n'encourt guère d'hostilité ni d'exclusive. Son image est vierge.»

C'est ce qu'on appelle prendre les gens pour des imbéciles. Il n'y a pas deux mois, Giscard envoyait ses hordes de CRS contre des manifestants surpris.

## Groupusculet en crise

Nouvelle crise au groupusculet gaulliste réunit autour du tout petit journal *L'Appel*. Son fondateur directeur donne sa démission ; dans un dernier éditorial, il dénonce «les actions partisans des gaullistes de façade». Il s'appellait Olivier Germain-Thomas.

# les nationalisations au cœur de la querelle

Suite de la page 1

Là où le marchandage est le plus âpre, c'est sur la question des nationalisations, précisément sur la question de la nationalisation des filiales. La «petite phase» sur la «nationalisation à la carte», objet de l'éclat de Fabre, ne tient pas une grande place dans la querelle PS et PC et il semble qu'un compromis sera trouvé sur cette question. Par contre, sur la question des filiales des groupes nationalisables, le différend demeure profond même si déjà au cours de la semaine écoulée, Marchais et Mitterrand ont révisé leurs positions respectives. Le PCF, on le sait, est passé de 1 400 nationalisations à 729, tandis que le PS passait de 9 à une centaine. Ces propositions apparaissent encore inconciliables, mais Marchais et Mitterrand laissent une porte de sortie. Ainsi par exemple le PCF a souligné largement que les propositions officielles du PS étaient en retrait avec celles que la presse avait officiellement rapportées au lendemain de la tenue du comité directeur du PS de lundi; en favorisant cette fuite, tout en faisant officiellement des propositions plus limitées au PCF, le PS garde une marge de manœuvre qu'il pourra exploiter le moment venu, donnant dans une certaine mesure satisfaction au



PCF, sans que cela puisse être clairement interprété comme un recul. Parce qu'encore une fois sur ce point, PS et PCF doivent s'efforcer de trouver un compromis qu'ils puissent justifier devant leurs électeurs. Ce compromis trouvé, le dossier nationalisations ne sera cependant pas clos, puisque la question du choix du directeur des entreprises nationalisées est aussi l'objet d'un différend, le PS entendant qu'il soit désigné par le gouvernement, le PCF préférant réserver la possibilité de faire élire ses candidats par le conseil d'administration, où il espère, dans nombre de cas, pouvoir obtenir une majorité.

Ainsi donc, le dossier sur les nationalisations se retrouve en fin de compte au centre de la querelle sur l'actualisation, éclipsant

celui sur le SMIC et la hiérarchie. Sur les nationalisations se cristallisent les divergences entre les deux projets de capitalisme dont sont porteurs ces deux partis. L'existence d'un secteur nationalisé le plus large possible, où il puisse installer ses hommes à la direction, tel est le projet de capitalisme d'État du PCF, dont ne veut pas le PS qui veut s'en tenir pour sa part à la gestion loyale

des intérêts de la bourgeoisie en place.

Avant de prendre la responsabilité d'une rupture avant l'heure, Marchais et Mitterrand en mesureront soigneusement les risques. L'absence de stratégie de rechange pour le PCF, les secousses internes et électorales que cela provoquerait pour le PS auraient de graves conséquences pour des partis bourgeois.

## Marchais

«Si vous me posiez la question — et il est normal que vous me la posiez — est-ce que vous pensez aboutir à un accord ? je répondrais : il est impossible de le dire maintenant».

«La parole est maintenant à nos partenaires. C'est d'eux dont dépend la décision qui peut éventuellement permettre d'aboutir à un accord».

## Mitterrand

«Je pense comme lui, et j'attends la même chose».

## Mitterrand à l'émission télévisée «Cartes sur table»

### UN DOUBLE LANGAGE

C'est un double langage qu'a été obligé de tenir Mitterrand mercredi soir devant les caméras de télévision. D'un côté, en plein milieu du sommet de la gauche, il se devait de nuancer ses propos et de reprendre à son compte les arguments échangés dans l'après-midi avec ses partenaires, d'un autre côté, le

fort auditoire de l'émission l'amena à faire en quelque sorte une profession de foi électorale en faveur du parti socialiste. Ce double langage a au moins eu le mérite de nous fournir quelques moments plaisants : l'évocation de la «fraternité» qui unit «même quand le ton monte», Marchais et Mitterrand; les dissertations ridicules sur la perversion du léninisme alors qu'aparavant les leaders du mouvement ouvrier se réclamaient de la social-démocratie; la tirade embrouillée sur «l'existence de Dieu»; ou bien encore une pseudo indifférence devant le choix du premier ministre si la gauche gagne en 78, alors que tout le monde sait bien, et Mitterrand le premier, qu'il brigue ce poste.

Hormis ces incongruités, Mitterrand voulait à la fois se montrer ferme vis-à-vis du PCF, sans pour cela fermer la porte, et s'affirmer comme le garant des intérêts d'une certaine bourgeoisie face au projet du PCF. Ce rôle de garant est en effet essentiel dans la perspective des élections : un des thèmes principaux de la droite moins ouvertement réac-

tionnaire est de dire que quels que soient les desseins de Mitterrand, son alliance du programme commun va l'amener à être l'«otage» du parti de Marchais. Il est donc vital pour la crédibilité de Mitterrand qu'il apparaisse comme capable de résister. Il a essayé de le prouver mercredi soir, en rêvant à maintes reprises sur son personnage de leader de la gauche, garant de son union, capable s'il le faut de s'opposer avec toute la vigueur voulue à la pression du PCF. La bourgeoisie sera sans doute sensible à ces paroles, même si, à l'évidence, elles ne suffisent pas. C'est dans les actes que Mitterrand doit prouver sa fermeté, et c'est un des enjeux de la négociation de cette semaine. En enlevant les emphases, Mitterrand a dit en substance à la bourgeoisie : rassurez-vous, je serai capable de m'opposer si besoin est, à la volonté du PCF d'avancer dans son projet de capitalisme d'État.

Rassurer la bourgeoisie en place est une chose, mais ce n'est pas elle qui fournira les voix en mars 78. Il fallait donc aussi que

le premier secrétaire du PS montre, ou essaye de montrer, qu'il est du côté des travailleurs. C'est une gageure : il faut croire que le simple énoncé des propositions du PS en faveur des travailleurs a semblé insuffisant à Mitterrand puisqu'il s'est cru obligé de se lancer dans une grande diatribe incompréhensible sur «la conquête de la liberté intérieure», diatribe lyrique pour mieux cacher son vide total.

En fait, toute l'émission a montré combien Mitterrand était aujourd'hui en position délicate. Il aurait bien voulu que soit terminée depuis longtemps la renégociation, et ainsi se consacrer à la campagne électorale avec les arguments et la sensiblerie démagogique qu'on lui connaît. Il aurait bien voulu aussi prendre un peu de champs, pour éventuellement envisager le plus long terme, sa politique de «sauvegarde de l'unité nationale», selon ses propres dires. Mais il est encore obligé de révéler publiquement à quel point les projets divergent au sein de la gauche.

Nicolas DUVALLOIS

## Marchais

A 19 HEURES

«La liste du Parti socialiste n'est pas seulement une liste en retrait, c'est une liste qui ne correspond pas du tout aux filiales des neuf groupes. Nous en avons fait la démonstration».

Nous avons montré à nos partenaires que le document qu'ils nous ont remis ce matin ne correspond pas sur de nombreux points à celui qui figurait hier dans la presse. Nous attendons que le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche nous fassent des propositions».

Vous avez observé que dans la déclaration que j'ai faite au nom du Parti communiste français, j'ai souligné que nous serions intransigeants sur l'application des engagements pris en 1972.»

«Il est évident que nous ne pouvons pas aller au delà de l'effort que nous avons fait sous peine de remettre nous-mêmes en cause la signature du programme commun de 1972 en ce qui concerne la nationalisation des neuf groupes à laquelle nous sommes tant attachés.»

A 23 HEURES

«Ce soir à la télévision, François Mitterrand a affirmé que le Parti socialiste était prêt à accepter la nationalisation de tous les biens appartenant aux neuf groupes».

Or, ce que possèdent ces neuf groupes, c'est avant tout un ensemble de filiales (usines, bureaux, magasins) qui doivent devenir intégralement propriété nationale et non rester en partie aux mains du capital privé. Nous avons fait le compte au plus près : il y en a 729.

La déclaration de François Mitterrand signifie-t-elle que le Parti socialiste est prêt à accepter notre proposition «nouvelle et raisonnable» ?

## Mitterrand

SUR LES NATIONALISATIONS

«Le P.C. prétend que nous sommes en retrait par rapport au Programme commun de 1972. Je ne comprends pas ces remarques inutilement agressives. Dans le Programme commun, il y a neuf groupes industriels à nationaliser, plus les banques. Je dis : nationalisons tout ce qui appartient à ces deux groupes et rien de plus. Le nombre des filiales ? Nous, nous en avons relevé une centaine. Quant au P.C., il a établi une liste arbitraire. Nous, nous disons : nationalisations, contre indemnisations, tout ce qui appartient aux neuf groupes industriels. Si une filiale est possédée à 100 % ou 98 % par une société-mère, elle sera nationalisée. Mais si une société possède dans une autre, 75 % des actions, ces 75 % seront nationalisés, deviennent propriété de l'État, mais pas les 25 % restants.»

SUR L'ÉVENTAIL DES SALAIRES

«Le Programme commun dit que tout l'effort du gouvernement tendra à réduire le scandaleux éventail des revenus. Mais prétendre qu'il serait possible, et même souhaitable, de réduire l'éventail des revenus de 1 à 5, ce n'est pas réalisable. Cela n'a été réalisé dans aucun pays où le socialisme est en place. Et je ne pense pas que cela soit souhaitable.»

«De 1 à 5, nous refuserons.»

LE FUTUR PREMIER MINISTRE

«M. Marchais constatera comme moi le résultat des élections. Naturellement, il n'y a pas de ministère tabou. Attendons le résultat des élections et on discutera. Si nous l'emportons, les trois partis siègeront en commun au gouvernement».

Le président de la république est M. Giscard d'Estaing, nous respectons ses compétences. Il doit choisir le premier ministre. Il fera ce qu'il voudra. Il n'a pas d'obligation morale... ni juridique.»

ACCORD ?

«Si nos partenaires veulent bien admettre tout le Programme commun et rien que le Programme commun, nous signerons demain matin. S'ils posent des problèmes nouveaux mais raisonnables, ce sera un peu plus long. S'ils posent des problèmes insolubles, cela n'aboutira pas. Nous ne ferons pas le contraire de ce que nous croyons. Le Parti socialiste fera tout pour aboutir. A nous de faire des pas, à eux d'en faire aussi...»

SUR FABRE

«Là-dessus, Fabre est parti, il est revenu et les problèmes sont restés...»

### LES RADICAUX ET LES «PETITES PHRASES»

De la suppression à la transformation : François Loncle déclare jeudi matin sur France Inter à 7 heures 45 : «Nous voulons simplement que dans cette matière des nationalisations, le corps de l'annexe qui est intégré dans le texte ne contredise pas certaines dispositions. C'est pourquoi nous demandons, en particulier, la suppression de deux petites phrases, ou tout au moins leur large transformation. Nous ne voulons pas de nationalisations à la carte.»

## INTERNATIONAL

## La Chine socialiste en marche

Dans les steppes du Nord-Ouest, la médecine au service des bergers

La Chine poursuit le développement de son organisation sanitaire pour répondre aux besoins des masses dans toutes les contrées du pays, sans exception.

Chine Nouvelle, relate par exemple les efforts accomplis dans les régions pastorales du Ninghsia, au nord-ouest de la Chine.

A l'heure actuelle, la steppe alakcha, région frontalière, a réalisé l'objectif prévu : un travailleur médical pour une centaine de bergers.

Dans la bannière gauche d'alakcha, a été déjà établi un réseau médical à quatre échelons : payinhotoh, chef-lieu de la bannière, dispose d'un hôpital général avec une centaine de médecins, chacune des trois régions administratives d'un hôpital central tous les villages et toutes les communes pastorales d'une clinique et chaque brigade d'un centre médical a système coopératif.

Cette bannière est un lieu d'agglomération de la population mongole. Avant la libération, sur la vaste steppe, on ne comptait qu'un centre médical avec 7 médecins et 5 lits d'hôpital destinés aux nobles et aux seigneurs. Quant aux pasteurs, lorsqu'ils tombaient malades, il ne leur restait plus qu'à prier les dieux. A cette époque-là, la variole, la fièvre typhoïde et d'autres maladies contagieuses y sévissaient, menaçant gravement la vie des bergers (...).

Aujourd'hui, le nombre des travailleurs médicaux d'État de différents échelons, des médecins aux pieds nus qui ne se détachent pas du travail productif, et des sages-femmes, atteint le millier. Les membres du corps médical et les lits d'hôpital sont respectivement deux et trois fois et demie plus nombreux qu'en 1965, année précédant la Grande Révolution Culturelle (...)

### Les plans dépassés à Taking

La production de pétrole connaît une croissance rapide, notamment dans la plus grande base pétrolière de la Chine : Taking. A ce sujet, Chine Nouvelle note que dans les 8 premiers mois de cette année, Taking

a dépassé les plans fixés par l'État dans l'extraction, la transformation et le transport du brut, la prospection, le forage et en d'autres domaines. Il a battu des records pour la même période dans une dizaine de secteurs tels que la production du brut, l'injection de l'eau et la valeur globale de la production.

La conférence nationale pour s'inspirer de Taking tenue au printemps de cette année a encouragé vivement les travailleurs de cette entreprise. A l'issue de chaudes discussions, ils se sont fixés de nouveaux objectifs et ont adopté diverses mesures permettant de maintenir la production du brut à un haut niveau (...)

### La «grande muraille» souterraine

La Chine qui a procédé avec succès le 17 septembre dernier, à un nouvel essai nucléaire, dans le cadre des efforts pour améliorer sa défense nationale, mène à bien la construction d'un gigantesque réseau d'abris anti-aériens, pour faire face à toute agression. Chine Nouvelle, qui parle d'une «grande muraille» souterraine imprenable par tout agresseur, donne les précisions suivantes :

Beaucoup de villes ont établi un système de souterrains anti-aériens dotés d'équipements de ventilation, de fourniture et de drainage de l'eau, d'alimentation en électricité ainsi que d'installations nécessaires à la vie. Dans ces abris, on a même construit des usines, des magasins, des hôpitaux et des théâtres. Dans certaines villes, en cas d'alerte, des centaines de milliers voire un million d'habitants peuvent y entrer rapidement et les miliciens populaires en sortir immédiatement, par division ou par régiment, pour attaquer l'ennemi.

A Pékin, dans les centres commerciaux, les quartiers d'habitations, les usines, les écoles et les organismes, on en a creusé de différentes dimensions. Dans le centre commercial de Tachanlan situé à Tsiemen (la porte de devant), beaucoup de visiteurs étrangers ont visité un de ces souterrains. Lié au réseau de ceux de la ville, il possède une grande cantine bien éclairée, une salle de réunion qui peut contenir plusieurs centaines de personnes, des installations pour filtrer l'air, supprimer la radio-activité et les germes d'infection, ainsi que des lavabos (...).

## L'Espagne à la porte de l'Europe

# DES OBSTACLES A L'ADHÉSION

Les ministres des affaires étrangères de la CEE réunis à Bruxelles ont décidé de transmettre sans préalable à la Commission des Neuf le dossier de la demande d'adhésion de l'Espagne, déposé le 29 juillet dernier. La commission est invitée à donner un avis sur cette candidature, en fournissant d'ici au printemps prochain un rapport sur les conséquences économiques qu'entraînerait pour les Neuf cette adhésion. «Sans préalable», cela signifie qu'a été rejetée la position de la France qui souhaitait que la décision de demander son avis à la Commission soit assortie d'un préambule réclamant qu'un certain nombre de problèmes internes à la CEE soient réglés «au préalable», et notamment qu'une nouvelle réglementation soit adoptée pour l'agriculture méditerranéenne, dont fait partie intégrante le Midi viticole, notamment.

Les principaux États membres de la Communauté Européenne ne voient pas la demande d'adhésion espagnole d'un œil «extérieur», les capitaux allemands, français, hollandais se sont massivement investis en Espagne et la CEE y est le deuxième investisseur étranger après les États-Unis. La CEE est aussi le premier client et le premier fournisseur de l'Espagne. Dans ces conditions, les bourgeoisies européennes se sentent d'autant plus partie prenante de la stabilité de la société espagnole... et de la santé de son économie.

L'adhésion de l'Espagne s'accompagnerait de l'ouverture de ses frontières, actuellement fortement protégées par des taxes à l'importation sans commune mesure avec celles pratiquées, à son égard par la CEE : cette perspective ne peut qu'éveiller les appétits de nombre d'industriels européens en mal de marchés à conquérir. Et les partenaires européens ne peuvent négliger l'atout que représenterait, pour accroître le poids de l'Europe capitaliste l'adhésion d'une Espagne qui est maintenant la 10<sup>e</sup> puissance industrielle du monde.

### MENACES SUR LES PRODUCTEURS DU MIDI

Mais si aucun État ne s'oppose ouvertement aujourd'hui à son adhésion, celle-ci n'est pourtant pas acquise. Parmi les Neuf, c'est surtout la France et dans une moindre mesure l'Italie, qui posent des conditions. Il y a quelques



Les petits paysans espagnols ne veulent pas faire les frais de l'adhésion au Marché Commun.

années, la France avait fortement encouragé l'adhésion de l'Espagne, dans l'espoir de constituer au sein de l'Europe, avec le Portugal, l'Italie et la Grèce, un «pôle méditerranéen» susceptible de faire contre-poids à l'Allemagne. Aujourd'hui, l'impérialisme français, dont la fragilité s'est accentuée, est, à la veille d'échéances électorales importantes, préoccupé des conséquences immédiates d'une éventuelle adhésion espagnole.

Cela est particulièrement net pour l'agriculture. D'ores et déjà, l'Espagne écoule en France le tiers des fruits et le quart des légumes qu'elle exporte. Compte-tenu du revenu moyen très faible de ses agriculteurs, l'Espagne est en mesure de concurrencer très fortement les producteurs français (ou italiens) avec un produit généralement de bonne qualité. Tout cela risque fort de signifier la ruine accélérée de nombreux agriculteurs du Midi, avec ses conséquences politiques pour la bourgeoisie française. Aussi, le gouvernement français demande que soient adoptées des mesures de soutien des prix pour l'agriculture méditerranéenne.

La commission européenne, qui donne un avis consultatif, n'a pas suivi la France sur ce point, a mis en avant la masse des excédents qui résulterait de ces mesures. Tout au plus, elle envisage une aide à la restructuration de l'économie des zones concernées.

### DES CONCURRENTS REDOUTABLES, UN MARCHÉ LIMITÉ

Pour ce qui est de l'industrie, le bas niveau de vie des masses espagnoles

permet aux industriels de ce pays de pratiquer des prix assez concurrentiels (c'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les capitaux européens y ont afflué depuis 1960). Ils peuvent devenir des «partenaires» redoutables dans des domaines aussi divers que la sidérurgie, la construction navale, l'électroménager, le textile, à la faveur de leur intégration dans le Marché Commun. En même temps, ce faible niveau de vie crée l'incertitude sur les possibilités réelles offertes par le marché espagnol dès lors que seraient levés les obstacles protectionnistes ; et l'incertitude à ce sujet n'est pas effacé par l'ampleur de l'inflation (30 % en 1977) et le chômage (plus de 6,6 % de la population active, selon les seules chiffres officiels).

Pour le gouvernement espagnol, l'adhésion à l'Europe signifie d'abord sur le plan politique, obtenir l'aval de pays qui paraissent, aux yeux de beaucoup, après quarante ans de fascisme, comme les symboles de la «démocratie». Et fort de cette reconnaissance, l'Espagne espère pouvoir s'assurer une place consistante sur le marché réglementé de l'Europe, ce qui implique d'«assainir» l'économie en engageant des restructurations qui auraient comme contrepartie le soutien financier de nouveaux partenaires, tant pour la modernisation capitaliste de zones sous-développées comme l'Andalousie, que pour celle de secteurs industriels.

### PAYSANS ESPAGNOLS LES PREMIERS MENACÉS

Mais de tels projets ne peuvent aller sans rencon-

ter une vigoureuse opposition des masses. Pour ne citer que l'exemple de l'agriculture, la modernisation envisagée entraînera une réduction massive de la population agricole. Or, celle-ci représente encore 26 % de la population totale, ce qui est considérable dans un pays européen.

En entrant dans l'Europe des Neuf, de nombreuses P.M.E. ne résisteront pas à la concurrence étrangère. Sans d'ailleurs qu'il soit pour autant certain que la restructuration de l'industrie puisse être facilement menée à bien. La conjoncture internationale interdit d'envisager une expansion comparable à celle qu'a connue l'Espagne dans les années 60, et qui permettrait, par une injection massive de capitaux de créer des pôles de développement pouvant impulser une restructuration rapide.

### UNE APPROCHE «PRAGMATIQUE»

La crise qui touche l'Europe crée donc des difficultés importantes pour les projets d'extension de la CEE. C'est pourquoi les technocrates consultés s'accordent pour suggérer une intégration progressive et repoussent le plus souvent le traité d'adhésion à 1980 ou 1981 et l'adhésion plénière à une dizaine d'années. Pourtant, en repoussant la proposition française, les Neuf ont pris une option pour un règlement plus rapide. Et si cette option était confirmée, elle pousserait l'impérialisme français à intensifier ses attaques contre les agriculteurs des régions méditerranéennes, ce qui n'irait pas sans aggraver ses propres difficultés politiques.

Jean-Paul GAY

Sud-Liban : arrivée de renforts israéliens

## ISRAËL SUR LE PIED DE GUERRE

De nouvelles troupes israéliennes ont franchi la frontière du Liban pour installer des positions à l'intérieur du territoire. Les unités qui étaient entrées mardi s'étaient installées sur des hauteurs situées à 500 mètres à l'intérieur du Liban d'où elles pouvaient tirer à l'artillerie sur les positions patriotiques et palestiniennes. Les unités qui sont entrées mercredi ont entrepris d'installer trois nouvelles bases : l'une surplombe le village de Deir Mimas et les deux autres à proximité de Mazrat Houra. Mardi et mercredi, Les Israéliens ont mis massivement en action leurs plus grosses armes : les canons de 155 tiraient sur le Liban. Certains obus sont arrivés assez près des positions syriennes, très au nord de la zone des combats. Le barrage de Karaoun, sur le fleuve Litani, le plus important barrage du Liban, était menacé. L'ambassade US au Liban serait intervenu pour qu'Israël dirige ses tirs ailleurs.

Sous prétexte de mesures de sécurité à l'occasion

de la fête du Kippour, le gouvernement israélien a mis le pays sur le pied de guerre. L'armée et la police armée patrouillent dans des rues ; des concentrations de troupes importantes ont été massées à la frontière du Liban. Toute la zone d'où partent troupes et blindés en direction du Sud-Liban est déclarée zone interdite. Parallèlement à ces préparatifs de guerre, Begin a fait l'aveu de son intervention directe au Liban et de sa responsabilité essentielle dans les combats qui se déroulent en proposant un cessez-le-feu !

Réuni à Damas, le Comité central de l'OLP a lancé un appel urgent aux pays arabes afin d'aider les Palestiniens exposés à l'agression israélienne. Yasser Arafat a déclaré : « Les agressions israéliennes ne sont pas dirigées uniquement contre le Sud-Liban et la Résistance Palestinienne, mais aussi contre toute la nation arabe. » Il a ajouté que l'un des objectifs de l'agression israélienne était de parvenir à la main-mise sur les gise-

ments du lit du fleuve Litani.

## LES «MÉDIATIONS» AMÉRICAINES

Parlant des récentes prises de position américaines, le C.C. de l'OLP a déclaré que les déclarations américaines ne font nullement allusion aux droits du peuple palestinien. Elles ne constituent donc pas une réelle nouveauté.

Aux États-Unis même, le voyage de Moshe Dayan est l'occasion d'une violente attaque contre Carter par des membres du Congrès, membres de son parti. Ils l'accusent d'abandonner Israël et lui demandent de ne pas aider l'Égypte à reconstituer son aviation. La commission des Affaires étrangères du Sénat a déclaré que les propositions de Dayan « peuvent former la base d'un règlement » alors que juste auparavant Carter et Dayan s'étaient opposés sur le projet.

Tandis que Dayan pour-

suit sa campagne, les États-Unis mettent sur pied une nouvelle formule pour relancer la conférence de Genève sans l'OLP. Ils auraient obtenu l'accord de Dayan pour qu'une délégation de notables cis-jordaniens sympathisants de l'OLP soient chargés de représenter les Palestiniens. Cette proposition a été soumise à Fahmi, le ministre égyptien. Elle sera soumise ces jours-ci à l'Arabie Séoudite et à la Syrie dont les représentants sont attendus à Washington.

## Une usine détruite en Palestine occupée

Dimanche dernier, un commando palestinien a fait sauter une usine qui produit des poisons chimiques destinés à l'armée israélienne, dans la localité de Bir Seba en Palestine occupée.

## Des élections anticipées en Afrique du Sud

Le premier ministre du régime raciste nord-africain, Vorster, a annoncé à Prétoria la dissolution de l'assemblée et des quatre conseils provinciaux, et la tenue d'élections générales anticipées pour le 30 novembre. Pour Vorster, avec la tenue des élections, l'objectif est double : resserrer derrière lui les rangs de la minorité européenne, et être mieux à même de résister aux pressions extérieures, dont celle des États-Unis qui, dès mai dernier, par la voie du vice-président Mondale, préconisaient l'adoption en Afrique du Sud du principe « un homme, une voix », critiquant ceux qui « s'immiscent dans les affaires intérieures sud-africaines ». Vorster a déclaré « certaines de leurs demandes sont en faveur du vote pour tous en Afrique du sud, et pour un seul Parlement. Moi-même, tout comme d'autres ministres, avons de temps en temps jugé nécessaire de répondre fermement à ces demandes. Nous sentons cependant que le moment est venu d'ajouter les voix des électeurs à nos protestations. »

Mais les « manœuvres » de Vorster se heurtent à l'hostilité de la grande masse de la population non blanche. Ainsi, le nouveau projet de constitution, qui laisse de côté les 18 millions de Noirs et prévoit un parlement pour les Blancs (4,2 millions), un pour les Métis (2,3 millions) et un pour les Indiens (727 000) a déjà été condamné catégoriquement par les Métis.

De son côté, le porte-parole du Congrès national africain, Mfanafuthi Makatini, a déclaré, évoquant la mort de Steve Biko : « La phase du réformisme est close (...) Désormais, seule la lutte armée peut, en Afrique du Sud, conduire la majorité noire à prendre le pouvoir. »

## RFA : Kappler a la constitution pour lui

Le gouvernement de la RFA vient d'adresser au gouvernement italien une note diplomatique l'informant que Herbert Kappler ne peut être extradé « aux termes de la Constitution ».

Herbert Kappler, criminel de guerre nazi, avait pu s'enfuir de Rome et regagner la RFA en toute tranquillité. La position du gouvernement allemand illustre une fois de plus l'impunité dont les anciens nazis jouissent en RFA, où les groupes néo-nazis déploient librement leurs activités.

## Etats-Unis : la chambre des représentants pour le surrégénérateur

La décision du président Carter, en avril dernier, d'ajourner le retraitement des combustibles nucléaires et la commercialisation des surrégénérateurs, a été remise en cause par un vote de la Chambre des représentants. Celle-ci vient en effet de voter à une forte majorité (246 voix contre 162) un crédit de 150 millions de dollars pour la construction du surrégénérateur de 350 MW de Clinch-River (Tennessee).

## Démission de Bert Lance: les mésaventures de carter

Bert Lance, le secrétaire d'Etat au budget de Carter, a démissionné. Carter l'a accepté « avec peine ». Bert Lance est accusé de malversations financières lorsqu'il était banquier. Cela touche d'autant plus directement Carter que Lance a été son proche collaborateur des campagnes électorales et que les scandales financiers de Lance sont en quelque sorte un peu les siens. La démission était peut-être la seule chance d'arrêter une affaire qui pourrait porter plus haut, jusqu'à Carter lui-même.

Il reste que Lance parti, un grand vide se fait autour de Carter dans l'administration : Lance était l'homme des grands projets économiques de Carter qui justement sont battus en brèche par le Sénat et le Congrès : ce dernier a refusé de voter les impôts sur les grosses voitures et a voté l'autorisation d'installer des surrégénérateurs. Double difficulté donc pour Carter : éviter de se faire éclabousser par un scandale financier et trouver le moyen de sauver le plan énergie sur lequel repose largement sa politique et son prestige.

Tchécoslovaquie

LE 7<sup>e</sup> DOCUMENT DE LA CHARTE 77

## UN DOCUMENT EXCLUSIF

● A l'heure actuelle, la répression contre les dissidents tchécoslovaques et les signataires de la Charte 77 se renforce. En juillet, Ales Brezina, un des signataires était arrêté pour avoir reçu chez lui, un ami canadien. En août, Jan Princ, un autre signataire était condamné à deux ans et demi de prison pour avoir refusé de faire son service militaire dans une armée étroitement contrôlée par l'occupant soviétique.

Les pressions, les menaces contre les dissidents, s'exercent aussi hors des frontières de la Tchécoslovaquie, par exemple en France. Ainsi, on apprenait que le 22 juin deux personnes s'étaient présentées au domicile de l'écrivain dissident Pavel Tigrid près

« Le mouvement socialiste s'est toujours posé et se pose pour but de créer les conditions dans lesquelles les travailleurs ne seront plus obligés de vendre leur force de travail. Avant d'atteindre ce but, il y a une revendication simple qui, dans les conditions où nous nous trouvons, est toujours présente : que l'homme qui entre sur le marché du travail puisse vendre sa force de travail dans les conditions les plus favorables, qu'il puisse avoir droit non seulement à un travail mais aussi à son libre choix, qu'il obtienne pour son travail un salaire qui assure un niveau de vie satisfaisant, qu'il ait le droit d'organiser à l'intérieur même de l'usine, ou sur n'importe quel lieu de travail, la lutte pour les salaires et d'autres revendications, qu'il ait le droit de fonder des organisations syndicales pouvant développer une libre activité, etc. »

Toutes ces revendications sont actuellement légalisées dans le « Pacte

international sur les droits économiques, sociaux et culturels » (voir *Recueil des lois de la Tchécoslovaquie*, N° 120/76 56) qui est devenu une base de la procédure judiciaire dans notre pays.

Nous, les signataires de la Charte 77, citoyens ayant des opinions politiques diverses, sommes d'accord avec ce Pacte. Mais, sur la base d'une réflexion à son sujet, nous sommes arrivés à la conclusion que l'état des droits économiques et sociaux en Tchécoslovaquie nécessite un examen objectif auquel nous voulons donner une impulsion par ce document.

## « UN CHÔMAGE ÉTENDU ET LATENT »

Un des articles les plus importants du « Pacte » traite du droit au travail, travail que la personne « choisit librement ou accepte ». (Article 6). Souvent, nous rencontrons

de Fontainebleau, pour « réaliser une interview pour la télévision tchécoslovaque ». Provocation que refusait Pavel Tigrid qui les éconduisait immédiatement.

Enfin, étaient annoncés pour courant septembre, les procès de Ornest et Lederer détenus à Prague et de Havel et Pavlicek en liberté provisoire.

Nous commençons aujourd'hui la publication d'extraits du 7<sup>e</sup> Document de la Charte des 77, document qui n'a jamais encore été publié en France : c'est un réquisitoire contre les conditions de vie et de travail imposées à la classe ouvrière de Tchécoslovaquie et le rôle des syndicats.

Jan ROLDE

l'affirmation que ce droit a déjà été réalisé en Tchécoslovaquie et qu'à la différence du capitalisme, chez nous, le chômage n'existe pas. Il est vrai que les travailleurs tchécoslovaques ont créé les conditions économiques qui ont éliminé le chômage apparent ; et les travailleurs ont une sécurité sociale supérieure à d'autres pays développés.

Cependant, en même temps que l'abolition officielle du chômage, existe un chômage latent étendu qui est difficilement camouflé par un grand nombre d'institutions inutiles et leurs emplois correspondants, et qui ne sont pas justifiées par le niveau actuel du développement de la technologie.

Cet état de choses s'accompagne d'une obligation effective d'être officiellement « employé », d'une limitation du droit de résiliation ou de changement du contrat de travail. Tout citoyen qui ne remplit pas ces sévères et de plus en

plus graves exigences de l'État, risque des poursuites judiciaires.

## « L'IMPOSSIBILITÉ DE SE GROUPEUR »

L'État est une sorte d'employeur monopoliste tout-puissant : la possibilité pour les travailleurs de se grouper, de s'organiser dans les entreprises, est de plus en plus limitée, et les entreprises sont de plus en plus gérées par les organes de l'État. La possibilité de libre choix du travail est une partie indivisible du droit au travail qui doit être garantie ; or la pratique courante et le code du travail vont de plus en plus à l'encontre de ce droit. Dans les dernières années, le code du travail vont de plus en plus à l'encontre de ce droit. Dans les dernières années, le code du travail et la pratique n'ont cessé d'empirer pour les travailleurs.

Les intertitres sont de la rédaction.

## ENQUETE

Réforme  
Haby :  
An I

Par Claude ANCHER

L'école  
primaire

Seul le cours préparatoire est concerné cette année par la Réforme.

AGE D'ENTRÉE : DÉROGATIONS  
FACILITÉS

L'âge d'entrée au CP est, comme avant, fixé à six ans. Mais les possibilités de dérogations sont élargies : jusqu'ici en pratique, seuls des enfants ayant au moins cinq ans et demi pouvaient être acceptés. Désormais, une dérogation pourra être accordée pour des enfants ayant atteint cinq ans avant le 1<sup>er</sup> septembre de l'année en cours.

HORAIRE : RÉPARTITION  
NOUVELLE

La répartition des vingt-sept heures hebdomadaires est modifiée : 1) Langue française : neuf heures (au lieu de dix) et mathématiques : six heures (au lieu de cinq) ; 2) Activités d'éveil, éducation morale et civique : sept heures (au lieu de six) ; 3) Éducation physique : cinq heures (au lieu de six). Ces trois types d'activités forment ce qui est appelé le « tiers temps pédagogique » (bien que les tiers ne soient pas égaux...).

PROGRAMMES :  
«PROLONGATION» DU CP  
ET SOUTIEN

Mis à part la suppression des instructions de 1970 sur les mathématiques modernes, la réforme introduit deux aspects nouveaux : -l'apprentissage du français et des mathématiques pourra se poursuivre sur une partie plus ou moins longue de l'année suivante (Cours Élémentaire 1<sup>re</sup> année). Cette mesure vise à supprimer la plupart des redoublements à la fin du CP.

Autre conséquence : le cycle élémentaire pourra être lui-même commencé à un moment de cette deuxième année qui variera suivant les élèves.

-un «enseignement de soutien», d'intensité variable, est prévu pour les élèves qui rencontrent des difficultés dans l'apprentissage de la langue et des mathématiques. Il peut prendre la forme de séances de 30 minutes par jour.

Dans un CES de la Somme  
LE CAMOUFLAGE DES FILIÈRES

Les directives de Haby laissent beaucoup de liberté aux établissements pour répartir les élèves dans les divisions de 6<sup>e</sup>. Aussi la théorie du «programme commun d'enseignement» est souvent démentie par la pratique. En voici un exemple, que nous signale un lecteur de la Somme.

«Au CES de Rue (Somme), il y a 7 sixièmes : de la 6<sup>e</sup> A jusqu'à la 6<sup>e</sup> F plus une 6<sup>e</sup> spéciale. Cette dernière est une «spécialité» du département de la Somme qui est la plus arriérée en France pour la scolarisation et le niveau moyen de la population. Cette 6<sup>e</sup> spéciale regroupe 20 enfants sachant à peine lire. Ils sont logés dans un préfabriqué à 2 kilomètres du CES.

Dans les six classes «normales» les enfants ont été triés. Puisque deux classes n'auront ni enseignement de soutien ni approfondissement. Deux autres sont très faibles. Les heures de soutien : une heure maximum dans 4 classes sans possibilité de séparer les élèves en groupes faute de locaux et d'enseignants en nombre suffisant.

Dans les matières principales, les professeurs les plus diplômés sont pour les «bons élèves», les maîtres-auxiliaires, les débutants ou les instituteurs devenus PEGC étant chargés des classes «faibles».

● Aller vers l'école «de l'égalité des chances», tel est un des objectifs officiels de la réforme Haby. Tâche ambitieuse quand on sait que seul un quart des enfants d'ouvriers entrés en 6<sup>e</sup> passe en seconde alors que le pourcentage, pour les enfants de cadres supérieurs s'élève à 90 %...

En supprimant les filières en 6<sup>e</sup>, HabyLA SUPPRESSION DES FILIÈRES  
OU LA TECHNIQUE DU CAMOUFLAGE► Les structures nouvelles :  
des filières reconstituées

La publicité énorme orchestrée par Haby se plaît à répéter que «tous les enfants accèdent de droit à la première année des collèges». Et à entendre Haby dissenter sur l'inévitable diversité des rythmes scolaires et la nécessité de les respecter on pourrait croire que l'âge et les résultats obtenus à l'école primaire ne constituent plus un barrage. Il n'en est rien.

Pour entrer en sixième, il faudra «avoir suivi avec fruit le cours moyen deuxième année». Sinon, c'est le redoublement de cette classe. Alors, compte tenu du phénomène du retard scolaire, va se poser le problème des élèves qui à treize ans ne sont pas jugés «mûrs» pour la sixième. Pour eux, Haby a déjà prévu de créer dès l'année prochaine des «structures d'accueil nouvelle». On voit mal ce que seront ces structures nouvelles sinon une «nouvelle version» des sixièmes du type III : filière regroupant les élèves jugés incapables d'obtenir le moindre diplôme.

Ce seront d'ailleurs exactement les élèves qui peuplent aujourd'hui les type III qui se retrouveront dans ces classes. Haby le reconnaît lui-même : «plus de la moitié des élèves du type III — 12 % environ des élèves de sixième — ne sortent pas du cours moyen 2<sup>e</sup> année, mais sont venus directement du cours moyen 1<sup>er</sup> année ou même du cours élémentaire parce qu'ils avaient douze ans ou un peu plus. La plupart des autres (8 % du total) sortent du CM2 dans des conditions très médiocres et il aurait été plus intéressant pour eux de redoubler. C'est clair, au lieu d'aller en type III, ces élèves piétineront plus longtemps à l'école primaire puis iront dans des classes spéciales. La filière est reconstituée...»

LE DÉVELOPPEMENT  
DES «SECTIONS  
D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE»

En annexe des CES, fonctionnent des sections d'éducation spécialisée où sont rassemblés sous le nom de «débiles légers» tous ceux que le système scolaire a impitoyablement rejetés. Parmi eux, beaucoup d'enfants de travailleurs immigrés.

Or Haby loin de vouloir résorber les effectifs de ces «classes-poubelles» va au contraire les développer : 108 000 élèves en 1976-77 elles passent à 120 000. Soit 12 000 élèves supplémentaires. Autant que l'augmentation des effectifs dans les collèges... (qui eux contenaient 2 722 000 élèves l'an passé !)

LES «AMÉNAGEMENTS  
PÉDAGOGIQUES»

Tout en affirmant très fort l'obligation de dispenser un enseignement commun aux élèves de sixième, Haby n'en a pas moins prévu la possibilité d'«aménagement pédagogiques» pour certains élèves «en difficulté». L'enseignement y sera «allégé», un terme qui rappelle quelque chose... Ces aménagements ne seront en principe que «provisoire» mais dans ces cas-là le provisoire est souvent définitif. Cette disposition, en tout cas, est la négation parfaite d'un des thèmes centraux de la réforme.

LE SOUTIEN : LES FILIÈRES  
EN PETITES TRANCHES

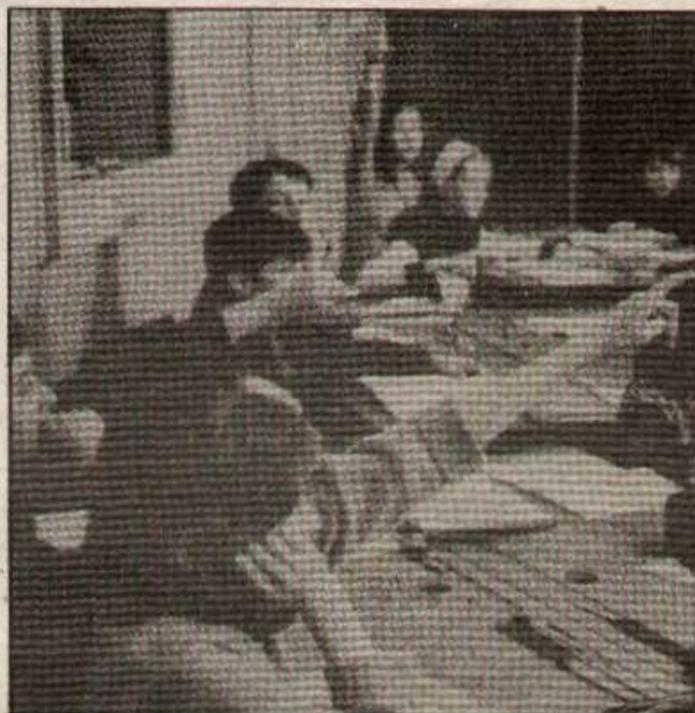
Une originalité de la réforme en sixième consiste dans la mise en place d'une «pédagogie de soutien» dans les disciplines fondamentales : français, mathématiques, langue vivante. La aussi il est seulement question de soutien «provisoire». En réalité il y aura des groupes stables d'élèves qui «bénéficieront» toute l'année du même rabachage autrefois dispensé en transition. Une seule différence avec le précédent système : au lieu d'être rassemblés dans la même classe, ces élèves seront dispersés dans l'ensemble des divisions.

Mais la pédagogie de soutien ne permettra-t-elle pas de lutter contre l'échec scolaire dans le secondaire ?

Remarquons d'abord que le but officiel des classes dites aménagées était de fournir déjà un soutien aux élèves. Mais l'expérience a montré que les élèves de transition n'avaient pratiquement aucune chance de quitter cette filière-impasse.

Surtout, les jeux sont déjà faits pour l'essentiel à l'entrée en sixième : le retard scolaire accu-

prétend mettre tous les enfants sur un pied d'égalité et éviter la sélection. En réalité, il est avec la réforme des accommodements qu'Haby lui-même a prévus. Quant à la sélection sociale opérée précocement par l'école primaire, elle se perpétuera sous un camouflage nouveau : avant, il y avait les «doués» et les «non-doués», désormais il y aura les «rapides» et les «lents».



mulé dans le primaire ne fait le souvent que s'aggraver.

DÈS LE PRIMAIRE L'ÉCOLE  
CREUSE LES INÉGALITÉS

Comme nous l'avons vu hier pour le secondaire, les chiffres du redoublement dans le primaire renvoient aux différences sociales. Presque un quart des enfants redoublent le cours préparatoire ; mais si 91 % des enfants de cadres le font en un an, 17 % des enfants d'ouvriers mettent deux ou trois ans. Et le redoublement ne résout rien puisqu'en 1972, 80 % d'enfants qui avaient redoublé leur CP étaient orientés par la suite dans des classes de type III. A l'issue de la scolarité primaire on constate que les élèves dans la norme (5 ans de scolarité) sont la minorité : 35 % d'enfants d'ouvriers et d'agriculteurs sont dans ce cas, contre 53 % d'enfants et patrons.

Que propose Haby ? «Respecter le rythme de chaque enfant». En conséquence, les fils de cadre auront plus de facilité à entrer au CP à 5 ans au lieu de 6. Autrefois, on parlait des «doués» et des «non-doués» on parlera désormais des «rapides» et des «lents». Ces «lents» ne redoubleront plus le CP mais ils continueront l'apprentissage de la lecture et du calcul l'année suivante au CE 1. A court terme, le redoublement s'imposera. Il n'aura été que repoussé. Mais grâce à la suppression du redoublement au CP et à la mise en place de la pédagogie de soutien, on pourra affirmer qu'on ne fait que respecter le «rythme naturel» de chacun. Les enfants seront ainsi rendus responsables de leur retard tandis que l'école en sera «innocentée». Et il est facile de prévoir l'origine sociale de ceux qui auront le rythme le plus lent : les chiffres cités plus haut sont éloquentes.

Mais si l'origine de classe est un facteur très important de la réussite ou de l'échec scolaire, peut-on parler pour autant comme le font certains, de «handicaps socio-culturels». Est «handicapé» celui qui n'est pas considéré comme «normal». Mais qu'est-ce qu'un élève normal quand au CM 2, 60 % des enfants de la bourgeoisie sont à l'heure ou en avance et près de 70 % des enfants d'ouvriers sont en retard ? L'école en parlant de «l'élève normal» parle de l'enfant issu de la bourgeoisie.

A chaque moment c'est à lui qu'elle s'adresse. Le Français qu'elle enseigne n'est pas la langue que parlent les travailleurs... La famille «normale» dont parlent les manuels du cours préparatoire, ce n'est pas celle du chômeur ou de l'ouvrier en grève. C'est une famille où les enfants (un garçon et une fille) sont des enfants modèles, parfaitement heureux, ou la mère reste au foyer ou le père n'apparaît que rarement, et seulement pour fumer la pipe, jardiner, ou lire le journal. Par contre ces mêmes livres abondent d'animaux domestiques «sauvages» et imaginaires. Pour les enfants des travailleurs il apparaît rapidement que la vraie vie se passe en dehors de l'école leur propre vie devient leur véritable école. D'où une résistance à l'enseignement dispensé par la bourgeoisie.

Comment les enfants des travailleurs réussiraient-ils massivement dans une école qui n'est pas faite pour eux ?

Cette réalité, la réforme Haby n'y touche pas bien sûr. Elle s'efforce seulement de légaliser l'échec scolaire des enfants des travailleurs sous un verbiage psychopédagogique (maturations, rythmes inégaux) tout en facilitant pour les enfants de la bourgeoisie, les possibilités de franchir plus vite l'étape de l'école primaire.

## Jeudi 22 septembre

## TF 1

19 h 00 - Recherches dans l'intérêt des familles.  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Eh bien raconte.  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - Cinq à sec

21 h 20 - L'évènement  
22 h 20 - Allons au cinéma  
22 h 55 - Journal et fin.

## A 2

18 h 55 - Des chiffres et des lettres  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - Les formations politiques. Le centre des démocrates sociaux.  
20 h 00 - Journal  
20 h 35 - Divorce à l'italienne  
22 h 15 - Cent mille images  
23 h 15 - Journal et fin.

## FR 3

19 h 05 - Télévision régionale  
19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Scènes de la vie de province  
19 h 55 - Flash journal  
20 h 00 - Les jeux de vingt heures.  
20 h 30 - Au-delà de la peur  
22 h 05 - Un journal *un événement*

## Vendredi 23 septembre

## TF 1

19 h 00 - Recherche dans l'intérêt des familles  
19 h 45 - Une minute pour les femmes  
19 h 45 - Eh bien raconte  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - Au théâtre ce soir. Azais. Pièce de G. Beer et L. Verneuil.  
22 h 50 - Magazine de football  
23 h 50 - Journal

## A 2

19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 45 - En ce temps là la joie de vivre. *Elvire Popesco*  
20 h 00 - Journal  
20 h 30 - La chasse aux hommes. Feuilleton en 7 épisodes d'après l'œuvre de Paul Vialar  
21 h 30 - Apostrophes. Emission de B. Pivot. Des regards drôles et ironiques sur l'Histoire, avec R. Pividal, A. Boudard et R. Lévy.  
22 h 50 - Ciné club. L'Atalante. Film français de J. Vigo avec Michel Simon. Un marinier épouse une villageoise et l'emène vivre au bord de l'eau  
0 h 10 - Fin des émissions

## FR 3

19 h 20 - Actualités régionales  
19 h 40 - Scènes de la vie de province. *Les arpenteurs du ciel*  
20 h 00 - Les jeux de vingt heures  
20 h 30 - Vendredi. De quoi avons-nous peur? *Les hommes et l'ordinateur*  
21 h 30 - Les grands fleuves : reflets de l'histoire. N° 1 : La Volga  
22 h 25 - Journal

## LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE RADIO-FRANCE : PEU DE DIFFÉRENCE

Jacqueline Baudrier, présidente de Radio-France a présenté, après un bilan des trois années de Radio-France, les objectifs de la prochaine année et les nouveaux programmes.

Il n'y a guère de changement dans ces nouveaux programmes, modifications mineures d'horaires et retour de Jean Yanne et de Gérard Sire, hélas ! On connaît l'humour poujadiste du premier, (il a réalisé les films *Moi y en a vouloir des sous, les Chinois à Paris*) quant au second il est tout aussi réactionnaire sans même être drôle.

Jacqueline Baudrier a avalisé la démission forcée de Louis Dandrel, directeur de France-Musique, malgré les protestations que suscite cette éviction : environ 60 personnes ont signé une motion de protestation.

## FRANCE-INTER : LES NOUVEAUX PROGRAMMES

## - Information :

C'est un des principaux changements d'horaires, le traditionnel bulletin d'information de 13 heures est décalé. Il est placé de 12 h 30 à 12 h 45. Les débats politiques qui auparavant prenaient place juste après le bulletin commenceront à 13 heures, le *Jeu des 1000 francs* avec depuis 10 ans le même Lucien Jeunesse, s'interca-

lant entre le bulletin et les débats.

Le journal de 19 heures ne bouge pas, il sera suivi d'une séquence magazine avec un invité quotidien.

Revue de presse hebdomadaire le dimanche à 19 heures, présentée par Claude Guillaumin.

De 9 heures à 10 heures, François de Closet présentera une émission de prospective : *Scénarios du futur*.

Chaque jeudi, au cours d'un «petit déjeuner politique», Jean Lefèvre et Michèle Cotta recevront les «leaders de la politique», de 7 heures à 8 heures. Radio-France prépare à sa manière 78.

## - Le «rire» ?

Jean Yanne revient, les auditeurs pourront éteindre leur radio chaque jour de 12 heures à 12 h 30 pour ne pas subir l'émission «L'apocalypse est pour demain».

Peut-être d'un meilleur niveau et plus caustique, l'humour des frères Jolivet, de 11 h 30 à 12 heures. Ils joueront aux «nouveaux philosophes».

Triste nouvelle : le retour de Gérard Sire de 13 h 30 à 14 heures. Chaque samedi Robert Arnault présentera de 14 heures à 15 heures un épisode de la «grande aventure du CNRS», émission sur la recherche scientifique qui promet d'être intéressante.



France-Inter modifie ses programmes pour les législatives : plus d'émissions consacrées aux politiciens.

## Le G.I.A. communique

Le G.I.A (Groupe Information Asiles) vient de sortir une brochure : *La psychiatrie devant les tribunaux*. Cette brochure fait un premier bilan de la lutte contre les modalités actuelles d'internement et retrace l'histoire des différentes affaires dont les tribunaux ont été saisis ces derniers temps.

## Au sommaire :

- La psychiatrie au banc des accusés dans les «affaires» Burmann, Blériot, Péguin, etc.  
- Une arme pour sortir, une arme pour attaquer. (Comment utiliser la loi de 1838) ; en annexe : le texte intégral de la loi.

- A propos de l'église de scientologie

- Une conclusion : Une première réponse à la question «A quoi et à qui sert la psychiatrie ?».

*La psychiatrie devant les tribunaux* est en vente dans les librairies militantes et sympathisantes. Elle peut être également commandée à : Psychiatisés en lutte, B.P. 60, 75 721 - Paris Cédex 15, au prix de 8 francs plus 0,30 F de port.

# Elise ou la vraie vie

Claire Etcherelli

Collection «Lectures Nouvelles»  
copyright Édition Bénéol

74<sup>e</sup> épisode

- Nous en reparlerons une autre fois, tu veux bien ?

- Je veux. Anna, donne-moi du citron.

Anna se leva, ouvrit un citron en deux et le lui apporta.

- C'est avec ça que tu te soignes ?

Quand je posais ce genre de questions, ma voix avait, bien malgré moi, une résonance désagréable, ironique et grondeuse.

Il se tourna vers ma chaise. Il souriait radicalement.

- Et ton bicot ? Il va bien ?

Il avait dit le mot par désir de vulgarité et pour m'atteindre.

- Ce matin, nous avons eu un accident !

Et je racontai la blessure du Magyar, très vite, pour détourner l'attention.

J'avais honte à cause d'Henri, et plus encore à cause d'Anna.

- Vous êtes toujours à Paris, Élise ? Vous avez décidé de rester ?

- Non, je repartirai à la fin du mois, pour Noël.

Lucien posa le citron.

- Tu repars à la fin du mois ?

- J'ai des nouvelles de là-bas. Il faut que j'y retourne.

Je voulais lui donner mauvaise conscience, j'avais envie de troubler la vie close dans laquelle il s'était enfermé comme dans une chambre, ouverte seulement sur les grandes masses d'hommes, la guerre, la condition prolétaire, et muré du côté de deux êtres, sa fille et Marie-Louise. Je voulais me venger de sa phrase. Il le comprit.

- Arezki va te regretter. Tu sais, tu as bien choisi, c'est le type le plus valable de tout l'atelier, peut-être même de l'usine. Avec Gilles. Mais Gilles... Oui, le plus valable. Mais il y a son sale caractère. J'ai travaillé avec lui, je le sais. Il est susceptible, ombrageux. Gilles aussi l'apprécie.

- J'aimerais avoir une conversation avec ton Gilles, intervint Henri.

Lucien fit mine de s'endormir.

Henri s'était levé et s'étirait.

- Je te laisse les journaux et les tracts. Si tu trouves quelques types pour les faire distribuer...

- Oui, parmi les colleurs... Tu vois qu'on sert à quelque chose.

Anna sortit avec Henri. Elle voulait acheter des médicaments pour mon frère. Quand ils eurent fermé la porte, Lucien reposa la tête en arrière et me dit :

- Il veut toujours rencontrer quelqu'un.

Il ajouta :

- C'est un salonnard.

Je redoutais de rester seule avec lui. Je ne savais comment amorcer une conversation, et ne rien dire m'était impossible.

- Il y a quelqu'un qui te cherchait à midi.

J'avais le sentiment de ma stupidité.

- Qui ? dit-il, intéressé.

- La fille qui contrôle les serrures. Une brune, jolie.

- Oui, oui, je vois. Oh, dit-il, les yeux fermés, une fille sans histoire.

Il se redressa et chercha ses cigarettes. Ne les trouvant pas, il retomba sur le lit.

- Moi, j'ai plus d'exigence.

Je ne répondis rien. Henri était parti, j'étais restée, il somnolait à demi et faisait mal la distinction.

- Et puis...

Il s'arrêta longuement. Sa voix, quand il reprit, était indistincte, empâtée par le sommeil.

- Il y a des êtres qui portent en eux l'arme qui tue l'amour, l'excès même de cet amour. Ils abrègent sa vie par la façon gloutonne et dévorante dont ils aiment.

à suivre

● Combien de fois les franquistes avaient-ils proclamé que le PCE n'était «ni légal ni légalisable»? C'est pourtant chose faite depuis avril de l'an dernier. Beaucoup y ont vu le signe de la démocratisation en cours. Et la «Pasionaria», Dolores Ibarruri a été saluée en ces termes par le président des Cortes : «Nous sommes fiers et honorés de votre présence». ... Oui, quelque chose a changé ; mais le PCF aussi a changé ; il n'est plus le parti des combattants républicains. Il en a même abandonné le drapeau, il n'est plus le parti des Brigades Internationales. Santiago Carrillo est connu pour être le chantre de l'eurorévisionnisme. Bientôt, il ira aux États Unis à l'université de Yale donner des conférences ! Depuis sa légalisation et surtout depuis les élections, le PCE a certainement gagné des forces. Dans l'état de virginité politique d'une grande partie de la population, il dispose de bien des séductions : le prestige de son passé et le «réalisme» de ses positions présentes, ses racines ouvrières et son discours multiforme. Pourtant, les lendemains du PCE ne seront pas les lendemains qui chantent.

# Eurorévisionnisme à la mode espagnole

## Reportage

d'Hélène VARJAC

### Des accrocs aux élections

Avec un score d'environ 10% sur l'ensemble du pays, et supérieur en Catalogne, le PCE se montre satisfait. Pourtant c'est moins qu'il n'espérait. On rencontre souvent des militants déçus qui s'interrogent : pourquoi le PC n'a-t-il eu aucun député élu au Pays Basque ? Pourquoi les résultats ont-ils été si faibles à Madrid ? Comment s'expliquent les résultats aux Asturies ? Le dernier rapport du Comité central, du mois de juin est largement consacré à expliquer ce qui est après tout un échec relatif, surtout si on le compare aux résultats socialistes : légalisation tardive, pressions psychologiques de l'armée, peur d'un coup d'État fasciste si les résultats étaient trop favorables au PC. Certains font malicieusement observer que le PC qui a passé toute la campagne à conseiller la modération s'est pris à son propre piège. En privé, certains dirigeants du PC ajoutent qu'«il ne faut pas idéaliser la classe ouvrière». Malgré toutes ces «bonnes» raisons, il reste que les endroits où le PC a fait moins qu'il ne prévoyait sont ceux où les luttes ouvrières ont été les plus intenses, les plus radicales, et où l'influence des partis révolutionnaires est la plus forte.

### «L'alternative est toujours entre fascisme et démocratie»

C'est ce que déclare le PC, qui considère que sa tâche fondamentale est toujours la consolidation de la démocratie, et que cela peut durer plusieurs années. Tout en considérant qu'il y a des facteurs qui vont dans le sens d'un renforcement du processus démocratique — un courant de la gauche dans le pays, le rapport de forces au Parlement, et la nécessité pour le pays de se normaliser vis-à-vis de l'Europe —, le PC met l'accent sur les risques d'un retour au fascisme, à la guerre civile, sur le rôle que peut jouer l'armée. Il justifie par là, d'avance, toute une ligne de frein aux luttes et de compromissions avec les centristes. De même, il déplore aujourd'hui qu'«à cause du PSOE et des autres forces, la rupture démocratique n'a pas eu lieu», alors qu'il est le premier de tous à avoir envisagé une «rupture pactée» ! Alors qu'en 1965 déjà, dans un



Le 9 avril dernier, le PCE était légalisé. Une heure plus tard, quelques dirigeants révisionnistes arrosaient cette nouvelle attendue.

livre intitulé *Après Franco Quoi ?* Carrillo parlait d'une alliance avec la «droite civilisée» (les fascistes).

### Les mouvements de masses pour les révisionnistes : une dialectique sans issue

Les mouvements de masse ne sont pas comptés par le PC au nombre des facteurs positifs de la situation. Le mécontentement par rapport à la crise économique, des luttes fortes «risquent de faire basculer à droite une partie de l'électorat du Centre démocratique de Suarez (qui ne s'y trouve apparemment pas !) et de provoquer ce qui est la crainte suprême du PC : la déstabilisation. Essayez de parler de déstabilisation aux responsables du PC : vous verrez aussitôt leur visage s'assombrir, la crainte les envahir, c'est du diable que vous avez parlé. Essayez ensuite de suggérer que contre la crise économique, le blocage des salaires, un mouvement d'ensemble peut-être serait envisageable... Aussitôt vous entendrez le mot terrible : déstabilisation. Un mouvement d'ensemble pourrait conduire «à une dialectique sans solution». Dans la situation actuelle les masses, les petits patrons pourraient tomber dans une dynamique du désespoir. Interrogé sur ce qu'il appelait un mouvement sans issue, un dirigeant du PCE a répondu qu'il s'agissait de mouvement revendicatif demandant des augmentations de salaire de 25 à 30%. «On peut obtenir cela, mais dans 6 mois ce serait pire !». Or l'inflation est de 40%.

### Tout le pouvoir aux parlementaires

La conclusion semblait ressortir d'elle-même de ces déclarations : le PCE s'opposerait aux luttes de la classe ouvrière, et encore plus à des tentatives pour les coordonner. Mais le même dirigeant s'est vivement récrié : nous ne sommes pas contre les luttes, mais il ne faut pas que les luttes soient seulement revendicatives, elles doivent avoir en vue les solutions politiques de fond. Il a fallu aller chercher le PC là où il s'était réfugié : la solution des problèmes politiques de fond, les luttes, c'est sur le strict terrain parlementaire qu'elles se trouvent ! *Dans l'opposition parlementaire, nous pouvons réaliser un travail législatif et revendicatif ; pour cela, nous n'avons pas besoin de plus de 100 députés ; il y a aussi la pression revendicative dans les entreprises. Mais ce qui est important, c'est de transférer cette pression à l'action gouvernementale.* (Rapport du Comité Central du mois de juin). Un interlocuteur conclut : «Certains peuvent dire que c'est de l'opportunisme, du révisionnisme, mais c'est la seule solution».

### «L'idéal serait un gouvernement national du centre aux communistes»

C'est ce qu'a déclaré Santiago Carrillo au Comité central de juin, et à de multiples reprises dans la presse, car : «Un gouvernement de ce genre serait

le meilleur pour aborder cette période constitutionnelle, et cette période de crise avec une assise suffisamment solide dans le pays». Dans l'optique des révisionnistes, il faut un consensus national allant des anciens fascistes au PC pour faire face à la crise du capitalisme espagnol.

### Suarez est en train de voler à l'opposition son programme

Si un accord entre les forces politiques principales apparaît, la solution à la crise interviendrait dans 4 ou 5 ans : les révisionnistes proposent une réforme fiscale en profondeur, une politique des salaires qui ne soit pas «démagogique» (augmentation des salaires les plus bas, notamment des 700 000 travailleurs qui gagnent moins de 500 pesetas par jours), une politique active d'investissements, une augmentation des prix agricoles et une stimulation de la pêche, une politique de grands travaux pour absorber les chômeurs, car «Les bases pour un retour au fascisme, ce serait les chômeurs, les jeunes». Le PC souligne qu'un tiers à peine des chômeurs reçoit l'allocation chômage, et que «payer les chômeurs serait un moyen d'incitation économique». Ce programme baptisé pompeusement «pour la consolidation de la démocratie», est un programme qui s'insère typiquement dans les plans d'austérité espagnols, à ceci près que les révisionnistes ont plus de sollicitude pour les petites et moyennes entreprises que Sua-

rez. Le PC déclare d'ailleurs : «Suarez est en train de voler à l'opposition son programme». Le seul problème, c'est qu'il n'arrive pas à le faire passer car il manque de soutiens dans le pays. Voilà précisément ce que les révisionnistes peuvent lui apporter, un certain contrôle sur les masses. C'est peut-être pour cela que l'idée de gouvernement de Rassemblement national fait son chemin y compris chez les centristes. D'ailleurs, le PC considère que le programme de ce gouvernement idéal serait plus bas, sur bien des points, que celui qui vient d'être énoncé. Dans ce programme, il n'est bien sûr pas question de mettre en cause le chômage, mais seulement de le payer. Pas un mot non plus sur le problème des terres, particulièrement grave en Andalousie, où 80% de la population active est au chômage, et où les terres ne sont parfois pas cultivées.

### Rêves révisionnistes

Le PC est patient dans sa manière d'envisager l'avenir. Il n'a pas d'espérances précises du pouvoir avant 8 ou 10 ans. Alors en attendant, il se déclare prêt à appuyer un gouvernement de type national, sans sa participation. Et il rêve : au début, il n'y participerait pas, puis ensuite, viendrait le temps où il serait indispensable. Plus tard encore, il y aurait une «démocratie avancée, avec un programme de nationalisations, une sorte d'économie mixte, avec une grande coalition avec le parti socialiste»...